

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

M A R S 1731.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier ; Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres ; Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 13. vol. , Bibliothéque Italique 4. vol. : il continuëra de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Mars 1731.

ARTICLE I.

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses depuis le
mois dernier.*

I. **V**Oici la Relation la mieux circonstan-
ciée qui ait paru de la dernière révo-
lution arrivée à *Constantinople*, que
nous promîmes le mois passé de placer
dans cet Article : Elle contient diverses particularités
assez curieuses pour mériter d'être lûes, & qu'on
n'avoit pas sçû lors de l'impression du Journal de
Janvier dernier, dans lequel se trouve inséré le
détail racourci de ce soulèvement & des événemens
qui l'ont ensuivi.

IL sembloit que le Grand Seigneur Achmet, après
un Regne de 28. ans pouvoit se flatter d'éviter le
sort, qui est assez ordinaire dans l'Empire Ottoman
de se voir déposer par la Milice. Ibrahim Bacha son
Gendre & son favori avoit gouverné l'Etat pendant
douze ans, & connoissant le desir du Sultan pour les

L. 2. richesses.

richesses, il n'avoit rien oublié pour en amasser ; mais le Kiaya , & les personnes qu'il avoit employées à cet effet , s'étant rendues insupportables par leur orgueil , leurs monopoles & leurs vexations ; le Grand Vizir après avoir amusé long-tems les peuples par des préparatifs de guerre , ayant enfin assemblé une Armée près de Scutari , & mécontenté les Docteurs de la Loi & les Troupes , qui en general n'approuvoient pas la guerre avec les Persans , & se désioient des résolutions chancellantes & mystérieuses dudit Vizir ; toutes ces circonstances animèrent un certain Janissaire , surnommé Ali Patton , Albanois de Nation , homme hardi & intrigant à entreprendre la révolution que nous avons vû éclater : Il s'associa pour cet effet avec un nommé Emir-Ali , & six autres hommes.

Le 28. Septembre à 8. heures du matin , ces 8. Personnes parurent sur la grande Place , avec une ferme résolution d'exécuter leur dessein. Ils y attachèrent au bout d'un bâton un morceau de vieux Taffetas en guise de Drapeau , & parcourant toute la Place , en criant à haute voix , que tout vrai Musulman devoit suivre leur parti , & s'assembler dans la grande Place d'Estmeidan , pour y défendre le bien public , & faire exécuter les Loix : De là ils se rendirent au grand Buzensten , qui est une Place couverte d'un toit , & où il y a plus de 1000. Boutiques de toutes sortes de marchandises. Ils ordonnerent à l'Inspecteur de cette Place de la fermer , & commandèrent la même chose aux Marchands , qui là-dessus fermerent leurs Boutiques , & se retirèrent chez eux. Cette entreprise si hardie ne promettoit pas d'abord une heureuse issue , néanmoins une concurrence tacite des Habitans de Constantinople paroissoit la favoriser plutôt qu'aucun secours réel. Quelques autres Janissaires voyant la hardiesse de ces Mécontents , en furent émus ; ils se joignirent à eux avec quelques
Gebelis,

Gebelis , qui sont ceux qui servent l'Artillerie , & coururent tous au Marché aux Armes , où ils s'armèrent. Ils allerent ensuite à la Maison des Fanissaires , qui est un grand Bâtiment au milieu de Constantinople , partagé en plusieurs Chambres , & où l'on peut loger quelques milliers de cette Milice ; ils s'arrêtèrent devant la première & la cinquième Chambre qui en sont les principales , & inviterent les Fanissaires de se joindre à eux. Les principaux Officiers de ces Chambres les avoient abandonnées pour aller au Rendez vous , où l'on avoit porté le Drapeau des Fanissaires. Les Chefs de cette Milice & le Chiaoux Bacha s'étoient aussi retirés , tant pour n'être pas accusés d'être les Auteurs de cette revolte , que pour n'être pas obligés de s'oposer aux Mécontens , qui s'étoient déjà partagés en Compagnies , & avoient posé des Sentinelles pour la sûreté des Marchands & des grandes Places.

Pendant ce tems-là l'Inspecteur du Buzensten tâcha à diverses reprises de recouvrir cette Place , & d'y faire revenir les Marchands pour vaquer à leurs affaires ; il fut secondé en cela par diverses personnes que le Capitaine Bacha, ou Grand Amirat , qui commandoit pendant l'absence du Grand Vizir , lui avoit envoyées , mais inutilement ; plusieurs de ces derniers se joignirent aux Mécontens , & l'Aga des Fanissaires étant venu en personne , & voyant qu'il étoit trop tard pour arrêter ce mal , jugea à propos de se retirer dans sa Maison , & n'a plus paru depuis. Le Chiaia, ou premier Ministre du Grand Vizir , qui étoit venu ce jour-là à Constantinople pour ses affaires particulières , fut si saisi d'épouvante à la première nouvelle de cette émeute , qu'il se sauva avec deux de ses Confidens , à bord d'un petit Bâtiment à quatre Bans. Le Capitaine Bacha qui étoit dans son Palais sur le Canal de la Mer Noire , ayant appris la revolte

vint d'abord à Constantinople, où il fit de nouveaux efforts pour faire recouvrir le Buzensten & les boutiques qui y sont ; il tâcha aussi par toutes sortes de moyens d'apaiser le tumulte, sans néanmoins y employer la force, & voyant que tous ses efforts étoient inutiles, il se retira pour aller joindre le Sultan, après avoir laissé quelques ordres à l' Arsenal. Tous les autres Bachas en firent de même : Le Grand Vizir, à la reception de la nouvelle de la revolte, monta à Cheval, & alla trouver le Sultan, qui étoit dans le Château de la Sultane Chahige sa sœur, situé près de Scutari. On y tint un grand Conseil, pour delibérer sur les moyens d'arrêter ce mal dans sa source. A l'issuë du Conseil le Sultan se retira dans son Serrail, & le soir il partit pour Constantinople. On dit qu'à cette occasion la Sultane Chahige conseilla à son frere, de ne pas permettre que ses principaux Vizirs abandonnassent sa Personne, parce que comme il étoit à présumer que les Mécontents en vouloient à ses Ministres, il pourroit, en les sacrifiant à leur vengeance, se tirer d'affaire, au cas que le mal fût sans remede.

On ne sçauroit exprimer la consternation & la confusion que la nouvelle de la revolte causa au Camp : Ceux qui possedoient des Charges en furent les plus allarmés ; ils se cachèrent tous, & sans songer au devoir auquel ils étoient obligés par leurs Charges, ils abandonnerent lâchement leurs Maîtres ; desorte que le Grand Vizir lorsqu'il arriva au Serail, n'étoit suivi que de son Ecuyer, de son Valet de Chambre & de deux autres Domestiques. Ce Ministre songea d'abord à employer la force, pour mettre les Rebelles à la raison. Il envoya pour cet effet des ordres au Camp pour en faire venir du monde ; mais il ne put assembler cette nuie que 100. personnes : On employa néanmoins quelques Matelots, pour transporter

du Camp au Serrail , le trésor & les effets les plus précieux du Sultan.

Quoique les Mécontens se donnassent de leur côté tous les mouvemens possibles pour augmenter leur parti , ils ne purent assembler ce jour-là que 300. hommes , qui passerent la nuit au lieu de leur Rendez-vous ; mais le lendemain leur nombre augmenta si considérablement , qu'ils furent bientôt en état de donner la Loy à toute la Ville ; ils détachèrent plusieurs Compagnies , pour ouvrir toutes les Prisons & délivrer tous les Galériens : Dans cette confusion quantité d'Esclaves Chrétiens eurent le bonheur d'être mis en liberté.

Les Seditieux voulant pousser leur but avec tout l'ordre possible , résolurent de créer un nouvel Aga des Janissaires ; ils manderent pour cet effet un certain Chanelci : Cet homme qui étoit reconnu courageux , avoit autrefois exercé la Charge d'Aga des Janissaires dans la Banlieue de Temiswar ; mais ayant ensuite été demis , il étoit obligé de gagner sa vie en travaillant. Ils le proclamèrent unanimement Aga , & le conduisirent au lieu où les Agas font leur résidence ordinaire. Comme les Cierbagi , ou Colonels , de même que les Officiers Subalternes s'étoient aussi absentés & se tenoient cachés , & que les Chambres & les Compagnies de Janissaires se trouvoient par conséquent destituées de Chefs , ils nommerent en leur place les plus vaillans d'entr'eux , & donnerent les ordres nécessaires pour conduire leur entreprise à une heureuse fin , & veiller à la sûreté publique. Le même jour ils élirent aussi un Gebegi-Bacha , ou General-Maître d'Artillerie. Ils détachèrent ensuite une Compagnie à Topana , Fauxbourg de Constantinople vis-à-vis du Canal , où la Fonderie de Canon se trouve , pour y prendre le grand Drapeau & le Caldarra-Topci , qu'ils apporterent au lieu de
leur

leur Rendez-vous ; ils y formerent leur Camp , & dressèrent leurs Tentes. Ils envoyèrent aussi chercher tous les Drapeaux des Compagnies de Janissaires & de l'Artillerie. Le Sultan s'étant enfermé dans le Serail , & ne se voyant pas en état de leur résister , leur envoya le Chassa-Kiaya, ou Grand-Châtelain & Burgrave , pour sçavoir la raison de leur mécontentement , & ce qu'ils souhaitoient de lui. Ils répondirent que les malversations de ses Ministres en étoient la cause , & qu'ils souhaitoient qu'on les leur livrât en vie. Dès que le premier Vizir eut entendu ce rapport , il fit comprendre au Grand Seigneur que leur principal but étoit de le détrôner , ce qui jetta Sa Hauteffe dans la dernière consternation , & l'obligea de se retirer dans le Hatem , qui est l'Appartement des Concubines. Le Grand Vizir & son Premier Ministre voyant bien qu'ils étoient perdus sans ressource , à moins d'un changement extraordinaire & subit , eurent recours à l'exposition du Drapeau de Mahomet , pour retenir le peuple par ce point de Religion , & l'encourager à ne pas se départir de l'affection qu'il devoit au Sultan ; il fit faire en même-temps de grandes promesses au peuple , pour le porter à prendre les Armes contre les Mécontents. Il fit ouvrir pour cet effet la grande Porte du Serail , & exposer le Drapeau de Mahomet au dessus des autres qui étoient fermées ; mais tout ce qu'il fit fut inutile ; les Topci même qui sont les Canonniers , lui refusèrent de venir défendre le Palais , s'excusant sur ce que leur devoir les engageoit à suivre les Janissaires , & que leur nombre étant inférieur à celui de ces derniers , ils vouloient attendre qu'ils entrassent les premiers au Serail , & qu'ils les suivroient d'abord. A la vérité l'exposition du Drapeau causa d'abord quelque mouvement ; mais personne n'osa se mettre en devoir de défendre le Grand Seigneur. Les Bostangi

qui sont d'ordinaire en grand nombre, & qui ont la direction des Jardins du Sultan, & les Braltagi qui sont une espece de Gardes du Corps dans le Serail, paroissoient fort divisés entr'eux; il n'y en eut que très-peu qui prirent les armes, encore avoient-ils résolu de ne pas s'oposer aux Mécontens, & même de mettre bas les armes & de se rendre, en cas qu'ils vinssent attaquer le Serail. Le Grand Vizir perdant alors toute esperance, commença à s'abandonner à son triste sort; il se retira dans un certain endroit du Serail, où s'enfonçant dans les reflexions que son malheur lui suggeroit, comme s'il se fût éveillé en sursaut, il demandoit souvent d'un air qui marquoit son desespoir, si les Rebelles y étoient déjà entrés.

Les Mécontens se voyant le 30. Septembre en état de tout entreprendre, firent divers Détachemens, dont l'un alla prendre & conduisit à leur Camp le Morza-Zabezachziachet, c'est l'un des Juges de l'Empire; il y en a deux qui ont toujours séance au Divan, sçavoir celui de Romelie & d'Asie; celui-ci avoit été relegué sur une de ses Terres, pour s'être exprimé dans le Conseil d'une maniere trop libre contre le feu Grand Vizir. Les Rebelles reçurent ce Magistrat avec toutes les marques d'une entiere confiance & veneration, & le reconnurent pour leur Legislatteur. Ils détacherent ensuite une Compagnie vers Toppana, pour disposer les Topei ou Canonniers à embrasser leur parti; ces derniers le firent d'abord & se rendirent au Camp. Le Grand Seigneur, pour s'assurer de l'Arсенal en cas de necessité, avoit nommé Capitaine-Bacha, ou Grand-Amiral, l'Alidi ou premier Capitaine qui commandoit alors le principal Vaisseau de guerre: Lorsque cet Officier alla prendre possession de l'Arсенal, il fut salué par chaque Vaisseau de 9. coups de Canon, & l'on arbora les Pavillons à son honneur; mais comme il remarqua d'abord,

qu'il

qu'il n'étoit Ministre qu'en apparence & sans la moindre autorité ni pouvoir, il se tint caché dans l'Arsenal pendant quelques momens, & se rangea peu après du côté des Rebelles, à qui il fit un rapport exact de la situation des affaires. En reconnaissance de cette soumission, les Mécontens le confirmèrent d'abord dans sa Charge de Grand Amiral; il repassa ensuite dans l'Arsenal, & fit équiper quatre Galleres qu'il envoya devant le Serail pour le bloquer, & empêcher qu'il n'y entrât aucun secours. On défendit aussi sous de rigoureuses peines d'y apporter des vivres, & les Aqueducs furent pareillement bouchés. On prit au contraire soin de prévenir la disette en Ville; & il fut ordonné pour cet effet, que tous les Magazins & les Boutiques de toute sorte de Munitions de bouche demeureroient ouverts. L'Aga des Fanissaires envoya des Gardes à toutes les Portes & autres Places où il les jugea nécessaires pour prévenir le pillage & le désordre; & ceux qui voulurent en commettre furent d'abord conduits au Camp, où on les hacha en pièces, sans autre formalité de procès.

Le Grand Seigneur réduit à la dernière extrémité, résolut d'envoyer de nouveau l'Isprizade & Mirza-Effendi aux Mécontens, pour tâcher de les apaiser; & comme il les trouva plus inexorables que jamais, & toujours dans la ferme résolution que ses Ministres leur fussent livrés, il résolut enfin d'ordonner que le Grand Vizir Ibrahim Bacha son Gendre, le Kiaya ou premier Ministre de ce Vizir, & le Capitaine Bacha ou Grand Amiral, fussent conduits à la prison entre les deux portes du Serail, où l'on a coutume d'enfermer les Criminels d'Etat condamnés à mort, & que le Mufsi seroit transporté à bord d'une Galere dans une Isle de l'Archipel; le Finsulch Mo'la y fut aussi relegué; mais on dit qu'à leur arrivée ils furent étranglés & jetés dans la Mer. Quant au

Grand

Grand Vizir, l'opinion generale est qu'il avoit dans une petite bourse d'or qu'il portoit toujours sur soi, des pillules d'un venin le plus subtil, pour s'en servir en cas de necessité. Lorsqu'il se vit dans cette triste situation, & qu'il alloit être abandonné à ses plus grands ennemis, il ne crut pas devoir differer l'usage de ces pillules; & l'on dit que dès qu'on lui annonça sa condamnation, il en prit & mourut sur le champ.

Le premier Octobre 7. Chambres de Fanissaires chacune de 900. à 1000. hommes, qui avoient reçu ordre quelques jours auparavant de marcher vers les frontieres de Perse, arriverent ici de Scutari, & se jetterent dans le Camp des Mécontens; ils étoient déjà en chemin pour se rendre à l'endroit qui leur avoit été marqué, lorsqu'ils reçurent avis de la sédition; sur cette nouvelle ils retournerent sur leurs pas, & conduisirent au Camp des Rebelles le Prince de Perse supposé, qui faisoit sa residence à Scutari. Lorsque ces Mécontens se virent dans une autorité absolüe, ils tinrent Conseil au sujet des 2. Ministres Persans; & il y fut conclu de leur donner des Gardes pour leur sûreté, & de leur envoyer les vivres nécessaires: Cependant on conseilla au Sultan pour sauver sa vie & celle de ses fils, & apaiser les Rebelles, de leur livrer sans delai les personnes qu'ils avoient demandé; Sa Hauteffe ordonna là-dessus qu'on étranglât les trois prisonniers, & que leurs Corps fussent envoyés au Camp des Mécontens. Cet ordre fut exécuté sur le champ, & chaque Corps ayant été mis sur une Charette attellée de Bœufs, fut conduit devant leurs Tentés. Les Mécontens n'eurent pas plutôt aperçus ces Corps, qu'ils exercerent sur eux tout ce que la rage peut inspirer. Leurs Chefs prétendirent cependant que le Corps qu'on leur avoit envoyé comme celui du Grand Vizir, n'étoit pas celui d'Ibrahim-Bacha; que le Sultan tâchoit de les tromper, & qu'il
leur

leur avoit envoyé le Corps de quelque personne qui ressembloit fort au Grand Vizir : Sur quoi ils l'attachèrent avec beaucoup de furie à la queue d'un Cheval, & le firent traîner devant le Serail, où il fut laissé en proie aux Chiens qui courent pêle mêle par les ruës, n'ayant point de Maîtres à qui ils appartiennent. Ces Chefs avoient prétexté cette prétendue tromperie, de crainte que la Milice ne se laissât gagner par la grande indulgence de Sa Hauteffe, qui lui avoit sacrifié ses trois plus chers Ministres, parce qu'ils desiroient maintenir les Mécontens dans leur animosité, jusqu'à ce qu'ils eussent déposé le Grand Seigneur. Le Corps du Kiaya fut jetté dans un lieu rempli d'immondices, & celui du Capitaine Bacha dans une Traverse ; mais la Mere de ce dernier étant venue supplier les Chefs des Mécontens, de permettre que le Corps de son fils fût enterré, on le lui accorda comme une grace particuliere. Voilà le funeste sort & la triste fin de ceux qui ont gouverné l'Empire Ottoman avec l'autorité la plus absolüe & la plus usée politique qui y ait jamais été en usage.

Le premier Oëtobre sur les 11. heures du soir, le Sultan Mahmoud fils du feu Sultan Mustapha, qui étoit frere du Grand Seigneur Achmet, fut proclamé Empereur par la Milice. Dès que Achmet en fut informé, il demanda à lui parler, & l'ayant fait sortir de l'Apartment où il l'avoit soigneusement fait garder, il s'entretint quelques momens avec lui. Le nouveau Grand Seigneur entra ensuite dans l'Apartment Imperial, & Achmet son Oncle se rendit dans celui où les Sultans détronés sont ordinairement gardés. Les Mécontens ayant dessein de revêtir de la Charge de Grand Vizir le Kiuperli-Abdalach Bacha d'Egypte, confirmerent dans l'exercice provisionnel de cet éminent poste le Selithar, ou Velt-Maréchal, à qui le Sultan déposé avoit remis les Sceaux, lorsqu'il re-

soluë

folut de sacrifier Ibrahim-Bacha à la fureur des Re-voltés ; & pour se rendre plus formidables , ils enrôlèrent de nouveaux Janissaires , de Gebelis & Topci, en quoi ils réussirent d'autant mieux , que l'esperance de recevoir les 25. piastrés , dont les nouveaux Grands Seigneurs ont coûtume de gratifier chaque Janissaire à leur avènement au Trône , leur attira beaucoup de monde.

Le 2. ils hacherent en pieces le Kul Kehaya , qui est celui qui reçoit les Regales & toutes les autres taxes des Sujets , parce que poussé d'un zele inconsidéré il avoit fait entendre , qu'il ne falloit pas charger le Trésor Imperial d'une augmentation de Troupes , puisqu'on en avoit actuellement sur pied plus qu'il n'en falloit , le nombre des Janissaires étant accru jusqu'à 80000. , celui des Gebegi à 30000. , & les Topci à 20000. , mais bien des gens regardent ce dénombrement comme une exageration.

Le 3. & le 4. furent employés à visiter les Palais des Ministres & les Maisons de leurs Adherens : On trouva dans celui du Chiaya , ou premier Ministre du Grand Vizir , des sommes immenses , quantité de Vaisselle d'argent , & beaucoup de Diamans. On chercha partout le Reis Effendi , ou Grand Chancelier , & plusieurs autres Creatures des Ministres , sans les trouver. Les Mécontents ordonnerent aussi aux Changeurs Armeniens & Juifs , & à diverses autres personnes qui avoient la reputation de s'être enrichies , de ne s'habiller que de Draps ou d'Etofes de certaine couleur , & de ne porter à l'avenir que des bas jaunes , cette couleur étant après le noir celle que les Turcs ont le plus en horreur. Cet ordre fut executé avec beaucoup de rigueur envers ceux qui y contrevenoient , leurs habits ayant été arrachés de leurs Corps & déchirés en pleine rue. Pendant ce tems-là , le nouveau Sultan ayant souhaité de voir
les

les principaux Chefs des Mécontens , les fit venir en sa presence , & après leur avoir fait diverses questions , il leur offrit de les faire Bachas , mais dans la crainte que cet honneur ne leur devint un jour fatal , ils s'excusèrent de l'accepter.

Le 5. du même mois le Grand Vizir provisionnel fit assembler le Divan ; mais on ne dit pas ce qui y fut résolu.

Le 6. le Couronnement du nouveau Grand Seigneur se fit en la maniere accoutumée , qui consiste à lui mettre le Sabre au côté. Cette ceremonie se fit dans la Mosquée , où les Turcs prétendent conserver & venerer le Corps du Patriarche Joh , située à l'extrémité du Port ; toute la difference qu'il y eut en cette occasion , est que les Chefs des Rebelles à Cheval précédèrent le Grand Seigneur , & semoient beaucoup d'argent au peuple & à la Milice qui étoit rangée en haye le long des rues par où Sa Hauteffe passa. Elle se rendit de-là avec toute sa suite à la Mosquée de Mahmouh , qu'un Sultan de ce nom a fait autrefois bâtir ; il y fit sa priere de l'après midi , qui est la principale des 5. prieres que les Turcs sont obligés de faire par jour : Après cela Sa Hauteffe se rendit au grand Serail ; mais il ne se fit pas la moindre demonstration de joye publique. Le Sultan fit present aux Chefs des Mécontens de très-beaux Chevaux richement enharnachés ; ils resterent néanmoins avec tout leur monde dans les postes qu'ils avoient occupés , & exigerent du Grand Seigneur , qu'il avisât aux moyens de leur donner des sûretés pour leur vie. Ils ordonnerent aussi qu'on rasât jusqu'aux fondemens toutes les Maisons de plaisance bâties le long du Canal de la Mer Noire , à une ou deux lieues de Constantinople , par ordre du défunt Grand Vizir , qui y a regalé 2. fois le Ministre de l'Empereur , de même que celles que cet infortuné Vizir avoit fait construire

construire à Sabadad. Le principal Chef des Mécontents qu'on nomme le Patron, & leurs autres Hauts-Officiers, ayant jugé à propos de conférer avec le Grand Vizir provisionnel sur certaines affaires, ledit Patron se plaça à côté de ce Ministre, nonobstant l'usage selon lequel quelque considerable qu'on soit d'ailleurs parmi les Ottomans, on est obligé de n'approcher le Grand Vizir qu'à genoux, & avec toutes les autres marques du plus profond respect; & l'on remarqua que ce Ministre lui fit de grandes honnêtetés. Mirzazade fut élu Mufti.

Le 7. on conféra divers Emplois: Le Teshendas ou Chef des finances fut confirmé dans cette Charge: Miri-Alem qui est en faveur auprès de la Sultane Validé, Mere du Sultan Regnant, fut fait Chiaïa ou premier Ministre du Grand Vizir; & l'on rétablit le Suleïm qui est fort aimé des Troupes, dans la Charge de Secrétaire du Grand Vizir, qu'il avoit exercée sous le Vizir Ali-Bacha, qui fut défait à la Bataille de Peter-Varadin. Le même jour le Reis Effendi, le Vainode de Galata & quelques autres, qu'on avoit cherchés pendant plusieurs jours, furent enfin trouvés; mais au moyen de presents considerables, ils obtinrent leur pardon des Rebelles.

Le 8. Octobre Azy-Achmet-Bacha ou Grand Amiral, fut installé dans cette Charge.

Le 10. & le 11. on distribua enfin aux Fanissaires la gratification ordinaire de 25. piastres chacun. On ordonna alors qu'on ouvririt de nouveau le grand Buzensien & toutes les Boutiques des Marchands; Sur quoi la Milice commença le soir à se retirer dans ses anciens Quartiers; le 12. ils continuerent la même chose, & tout se dispoit à la tranquillité.

II. La Société des Libraires de Geneve offre par
Souscription un Livre Latin en 5. gros vol. in folio.
qui

qui comprend tous les Ouvrages du sçavant Jean de Launoy : en voici le Titre, *Joannis Launoiij , Constantiensis , Parisiensis Theologi , Socii Navarrai , opera omnia , ad selectum ordinem revocata . Ineditis opusculis aliquot , notis nonnullis dogmaticis , historicis & criticis , Auctoris vitâ , variis monumentis , tum ad Launoiium , tum ad scripta ipsius pertinentibus , Praefationibus cuique volumini affixis , indicibus locupletissimis , aucta & illustrata . Accessit Tractatus de varia Launoiij librorum fortuna , Editio distributa in tomos quinque , volumina decem in fol. completentia .* Pour donner au Lecteur une idée juste du mérite de ce grand Ouvrage ; il seroit nécessaire de faire ici mention des matières qui seront répandues dans les cinq tomes qui doivent le composer , & telles qu'on nous les a envoyées ; mais comme ce détail est fort étendu , & nous meneroit au-delà des bornes de cet Article , nous nous contenterons de dire que tout l'Ouvrage contiendra 1800. feüilles d'un beau papier , grand & bien collé ; & afin que les Souscripteurs & les Editeurs ne souffrent aucun intérêt , s'il y avoit après l'édition faite , un plus grand , ou un moindre nombre de feüilles que celui qui est promis , on aura soin de diminuer ou d'augmenter au dernier paiement le prix , à proportion de l'achat , des feüilles qui se trouveront de plus ou de moins : les loix de l'équité le demandent ainsi . On communiquera aux Souscripteurs le *Prospectus* de cet Ouvrage qui contient trois grandes feüilles in folio , dans lequel ils verront l'ordre qui y sera observé ; & jugeront par-là aisément de son mérite & de son excellence . Les Souscripteurs payeront pour tout l'Ouvrage soixante & quinze livres de *Geneve* , qui font au cours présent de France cent trente livres : & ceux qui n'auront pas souscrit , payeront cent livres de *Geneve* ,

faisant

des Princes &c. Mars 1731. 165

Faisant cent soixante & treize livres six sols huit deniers de France : Les trois livres de *Geneve*, avec les frais de remise, évalués cinq livres quatre sols de France : Voici les conditions de cette Soucription, & le tems auquel on promet de délivrer les Exemplaires des Volumes, qui tous seront divisés en deux parties, que l'on pourra faire ainsi relier, pour éviter l'épaisseur des Tomes.

En souscrivant on payera en monnoye de *Geneve* 15 liv.

En recevant le premier Volume, au	
mois d'Avril prochain	15
- - - le cinquième, comprenant les	
Lettres de Jean de Launoï,	
au mois de Juillet suivant,	12
- - - le second au mois de De-	
cemb. de la même année,	12
- - - le troisième au mois de	
Juillet 1732.	12
- - - le quatrième au mois de De-	
cemb. suivant,	9

75

On pourra s'adresser pour souscrire chez tous les principaux Libraires de l'Europe, dont les noms se trouvent dans le *Prospectus*, & à *Luxembourg* chez André Chevalier, où s'imprime le present Journal.

III. Le mot de l'Enigme du mois dernier est un Pain de sucre.

E N I G M E.

Entre les Animaux je tiens le premier rang ;
 Il n'est point de climat, où l'on ne me connoisse
 Souvent dans ma fureur je suce jusqu'au sang :
 Et plus je fais de mal, & plus on me caresse.

M

96

Je parle mieux qu'un Geay , mieux que lui je babille ;

Nul Singe ne ressemble à l'homme tant que moi :

On me trouve partout aux champs , comme à la Ville ,

Et même quelque fois entre les bras d'un Roi.

A R T I C L E I I.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE depuis le mois dernier.

I. **S**eville. L'anniversaire de la naissance du Roi, qui entra le 19. Decembre dernier dans la 48. année de son âge , fut célébré à la Cour avec beaucoup de pompe & de magnificence : Les Grands, les Ministres d'Etat & étrangers, & un grand nombre d'autres personnes de distinction s'étoient rendus ce jour-là au Palais Royal, où ils eurent l'honneur de complimenter là-dessus L. Maj. , qui leur donnerent la main à baiser, & de feliciter ensuite toute la Famille Royale sur le même sujet. Mr. Patinho donna en cette occasion un festin à deux tables, servies des mets les plus exquis, auquel avoit été invité la plupart de cette illustre Compagnie ; & ce fut Mr. Patinho lui-même, & le Comte de Fuenclara, Gendre du Marquis de Castellar, actuellement Ambassadeur extraordinaire de cette Couronne en France, qui firent les honneurs de ce repas : Le soir il y eut grand Bal dans l'Appartement du Prince des Asturies, & des réjouissances publiques par toute la Ville. Le Roi a nommé à l'Evêché des Isles Canaries le Docteur Dom Pedro d'Avila y Cardenas, Chanoine de Valladolid ; le

Comte

Comte de Fuenclara dont nous venons de parler , a été élevé par S. M. à la Dignité de Grand d'Espagne de la première Classe , pour lui & pour ses Descendans à perpétuité ; & l'on parle d'envoyer ce Seigneur à *La Haye* en qualité d'Ambassadeur Plénipotentiaire du Roi auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies.

II. La Cour a assisté régulièrement à toutes les fonctions pieuses des fêtes de Noël : Le deuxième jour à l'issuë de la Messe , le Roi fit la cérémonie de donner la Barete au nouveau Cardinal Aldobrandini , après la lecture du Bref du Pape : S. Maj. à qui cette Barete avoit été présentée par Mr. Lanti , dans un bassin d'or , la mit sur la tête de Son Em. en presence de la Reine , de toute la Famille Royale , & de beaucoup de personnes du premier rang , & Mr. Lanti reçut quelques jours après du nouveau Cardinal un present , consistant en un Service d'argent doré artistement travaillé. Le 1. Janvier L. Maj. reçurent les complimens ordinaires sur le nouvel an des Grands Officiers de la Couronne , des Grands du Royaume , & de toutes les personnes les plus qualifiées des deux sexes qui étoient en Ville : On tira le soir un beau feu d'artifice devant le Palais Royal , & cette fête finit par un grand Bal , qui dura jusques bien avant dans la nuit.

III. Il arrive assez frequemment en cette Ville des Exprés dépêchés de *Paris* par le Marquis de Castellar , avec des Lettres de Son Exc. adressées au Roi & à ses principaux Ministres , sur lesquelles il se tient chaque fois un grand Conseil en presence de L. Maj. : le contenu de toutes ces dépêches , & le résultat que l'on prend là-dessus demeurent toujours impenetrables : On fait cependant partir , à l'issuë de chacun de ces Conseils , des Exprés pour diverses Cours de l'Europe ; & l'on envoie en même-tems

de nouveaux ordres aux Gouverneurs & Commandans de plusieurs Places frontieres du Royaume. On travaille toujours sans relâche aux préparatifs pour l'expédition d'Italie ; les nouvelles levées se continuent avec beaucoup de succès dans toute l'étendue de cette Monarchie ; & l'on augmente toutes les Troupes du Roi de dix hommes par Compagnie, tant Infanterie, Cavalerie que Dragons. Le Marquis de Quelus , le Comte de Mortemar, & Don Joseph de los Rios General des Galeres, & divers autres Generaux sont arrivés en cette Ville pour assister à un grand Conseil de guerre, qui devoit se tenir à la Cour vers le commencement du mois de Janvier.

IV. Le 12. le Comte de Rothembourg, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de France, arriva à *Seville* : S. Exc. fit d'abord donner part de sa venue aux Secretaires d'Etat & aux Ministres étrangers, qui l'envoyèrent complimenter par leurs Secretaires : Elle envoya aussi l'un de ses Gentilshommes au Palais, pour demander au Roi quand il lui plairoit de l'admettre à son Audience ; & Sa Maj. lui ayant fait sçavoir que ce seroit le lendemain, le Marquis de Villafrauca, Introduceur des Ambassadeurs, alla prendre ce jour-là ce Ministre à son logement dans les Carosses du Roi, le conduisit à l'Audience de ce Monarque, à qui il délivra une Lettre de Sa Maj. T. C. son Maître ; & ensuite à celles de la Reine & du Prince & de la Princesse des Asturies. On ignore le contenu des propositions que ce Seigneur a fait au Roi ; mais il a dépêché un Exprés à la Cour, pour lui communiquer la réponse qu'il a reçûe là dessus de S. M., & depuis ce jour-là les conférences sont redoublées entre les Ministres d'Etat : Son Exc. y assiste régulièrement ; & l'on pousse avec plus de chaleur que jamais les grands

grands préparatifs de guerre , commencés dans toute l'étendue de cette Monarchie.

V. *Cadix*. Les maladies regnantes ont continué à faire du ravage , jusqu'au 28. Decembre dernier , qu'elles ont enfin cessé entièrement : Le premier Janvier on rendit à ce sujet des actions de graces à Dieu dans toutes les Eglises de cette Ville ; le *Te Deum* fut aussi chanté dans la Métropolitaine, & le soir il y eut de belles illuminations & des feux de joye dans presque toutes les rues. Il est parti de cette Baye pour *Porto-Longone* quatre Vaisseaux de guerre , munis de provisions pour huit mois , & qui ont aussi à bord quelques Troupes réglées qui vont échanger la Garnison Espagnole de cette Place : On ne discontinuë pas d'envoyer aussi à *Barcelonne* beaucoup de Canons , de boulets & autres munitions de guerre destinées pour l'expédition d'*Italie* ; & l'on attend au contraire dans ce Port plusieurs Vaisseaux de guerre nouvellement construits à la *Corogne* & en *Biscaye*. L'Indult sur les effets apportés de la *Vera Cruz* par la dernière Florille n'est pas encore réglé , & l'on ne sçait encore quand se fera ce Reglement , non plus que la repartition desdits effets aux interessés.

VI. *Gibraltar*. Les Espagnols travaillent toujours sans relâche à leurs retranchemens devant cette Place, & à quelques autres ouvrages, qu'ils ne construisent, dit-on , que pour mieux empêcher l'entrée & la sortie des marchandises de contrebande. On apprend par les Bâtimens de *Tetuan* , qui arrivent souvent dans la Baye de cette Ville , que le Roi de Maroc Muley Abdalach se tenoit encore vers le milieu de Decembre à *Mequinez* ; mais qu'il devoit se mettre dans peu en campagne avec une Armée nombreuse, pour agir contre les Habitans des deux Provinces qui continuoient d'infester de telle sorte les chemins

jusques sous le Canon de *Salé*, que personne n'osoit plus se hasarder d'aller à *Fex* & à *Mequinez*.

A R T I C L E I I I.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le 23. Decembre on signifia au Cardinal *Coscia*, & l'on afficha aux portes de toutes les Eglises de cette Ville & autres lieux publics, un Monitoire, par lequel il étoit très-expressément enjoint à Son Emin. de se démettre entre les mains du Pape incessamment, & sans aucune condition, de son Archevêché de *Benevento*, à cause des preuves plus que suffisantes que la Congregation Criminelle avoit contr'elle; ou qu'en cas de refus, *Clement XII.* le lui ôteroit par son autorité absolüe de Souverain Pontife: Ce Cardinal, après avoir consulté ses Avocats sur cette affaire, fit presenter une Requête à ladite Congregation, par laquelle il demandoit un délai pour faire cette renonciation, avec quelques autres conditions; mais cette Requête lui fut d'abord renvoyée; & Son Eminence a depuis obéi à la volonté du Pape, entre les mains de qui elle a renoncé avec beaucoup de soumission à son Archevêché. Le Pape a rétabli le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de *Florence* dans ses anciens Privileges, qui donnent le droit à ses Chanoines de porter à l'avenir le cordon rouge à leurs chapeaux, & de jouir aussi des prérogatives des Prætoraires Apostoliques.

II. Le premier jour de l'an la Congregation Criminelle s'étant assemblée, ordonna qu'on tint un Livre à part dans la Banque du Mont de Pieté, pour
entre-

enregistrer tous les dépôts qui y seront faits par des personnes condamnées à déboursier de l'argent ; & que cet argent y resteroit jusqu'à nouvel ordre : Il se passe peu de semaines que la même Congregation ne fasse encore emprisonner quelques nouveaux Sujets soupçonnés de malversation sous le précédent Pontificat , à qui l'on n'oublie pas de faire rendre un compte exact de l'administration de leurs Emplois , & de l'argent qu'on leur a confié. Mr. Negroni , qui a été Trésorier sous le même Pontificat , & qui s'est retiré à *Genes* sa Patrie , pour être à l'abri de toute poursuite , a sçu interesser dans la défense la République de cet Etat , dont le Ministre en cette Cour a été chargé de solliciter l'accommodement de son affaire , avec offre même d'engager la parole & l'intercession du Sénat en sa faveur.

III. Le Cardinal Davia s'est démis avec l'agrément du Pape de l'Abbaye de 3400. écus de rente dont il jouïssoit dans le *Milanez* , en faveur de Mr. Serraria Colonna , moyennant une pension de 2000. écus qu'il se réserve sur ce Benefice ; & les Cardinaux Buoncompagni & Ottoboni se dispo-
soient à partir vers le commencement de ce mois pour l'Isle de *Sora* , afin d'assister au mariage de Don Pierre Buoncompagni , second fils du Duc de *Sora* , & neveu du premier de ces Cardinaux , avec Dona Jeane fille aînée de la Duchesse de *Fiano* , nièce du second , que ces Emin. ont ces jours passés notifié à *Clement XII.* dans une Audience qu'elles ont eu de S. S. Mr. *Passionei* , nommé à la Nonciature de *Vienne* , ne doit partir pour s'y rendre que sur la fin du mois de Février : comme ce Prélat a beaucoup de capacité & de mérite , le Pape le fait souvent appeler pour s'entretenir avec lui des affaires les plus importantes ; & il reçoit aussi journellement les visites de la principale Noblesse de cette Ville.

qui vient le complimenter sur son nouvel Emploi.

IV. Le 3. Janvier on reçut avis que les Habitans de *Benevento* avoient fait des feux de joye & de grandes illuminations pendant trois soirs consécutifs, sur la nouvelle que le Cardinal Coscia leur Archevêque avoit été obligé de renoncer à cet Archevêché ; & que le troisième jour ils avoient fait une Procession solennelle, pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il avoit inspiré une telle résolution au St. Pere : Les informations faites par Mr. Bondemonte contre cette Emin. ont aussi été apportées ici, & délivrées au Cardinal Secrétaire d'Etat : elles ne contiennent pas moins de 500. feuilles d'écriture, & sont signées par la principale Noblesse Beneventine : Cependant le Cardinal Coscia, pour tâcher de justifier la conduite qu'il a tenuë sous le Pontificat de Benoît XIII., a fait répandre dans le public une espece de Manifeste, dans lequel il expose que les peuples de l'Erat Ecclésiastique, bien loin d'agir avec tant d'animosité contre sa personne, devoient lui témoigner toute sorte de reconnoissance de ce qu'il a empêché le cours à de nouvelles taxes qu'on projettoit alors d'imposer sur eux : Il y avance de plus diverses autres choses, qui ne tendent qu'à rendre vaine sa justification, & qui n'ont aussi produit d'autre fruit que d'irriter davantage contre lui le St. Pere, qui outre l'Archevêché de *Benevento*, dont il l'a dépoüillé, lui a encore ôté la riche Abbaye de *Ste. Sophie*, qui est contiguë audit Archevêché, de même que les pensions qu'il avoit sur l'Evêché de *Malsi*, & sur divers autres Beneficés Ecclésiastiques ; & la Congregation de la Chambre Apostolique a de son côté fait sommer le même Cardinal de répondre incessamment aux prétentions qu'elle a contre Son Em.

V. Le 8. il y eut Consistoire, dans lequel S. S.

Et la cérémonie de fermer & d'ouvrir la bouche aux Cardinaux Mallei & Corsini, qui furent en même-tems pourvûs le premier du titre de *St. Augustin*, & le dernier de celui de *Calise de St. Adrien* : Le St. Pere ayant ensuite délibéré avec le Sacré College sur la contagion qui s'est communiquée en *Dalmatie*, sur de certaines menaces de la part des Turcs, & sur les affaires de *Savoie*; on envoya en consequence des ordres aux Gouverneurs de toutes les Places maritimes de l'Etat Ecclésiastique, de faire observer une exacte quarantaine à tous les Vaisseaux qui y viendroient désormais de la Mer Adriatique; & l'on ordonna pareillement de parfumer toutes les Lettres & paquets qu'on recevoit désormais de la *Dalmatie* & de l'*Albanie* : Le Cardinal Secretaire d'Etat dépêcha aussi le même soir un Exprés à *Versailles*, afin de prier le Roi Très-Chrétien de vouloir bien interposer ses bons offices, pour moyennet l'accommodement des differends qui regnent entre le St. Siege & la Cour de *Turin*; & le Comte de Gros, Ministre de S. Maj. Sardaignoise, fit partir en même-tems un de ses Gentilshommes, avec des dépêches adressées au Roi son Maître, qui regardent le même sujet.

VI. Le Cardinal Marini est encore à *Rome*, où il attend la décision d'une Congregation particuliere établie par le Pape, pour examiner à fond la conduite qu'il a tenuë dans sa Légation de *Ravenne* : On s'attendoit de voir ce Cardinal partir pour *Genes* immédiatement après la publication du Manifeste qu'il a répandu dans le public, & dont nous fimes mention le mois dernier; mais cette Emin. n'a, dit-on, suspendu son départ, qu'afin d'être à portée de produire les raisons convenables pour sa défense. On se flatte ici de voir enfin bientôt les differends entre cette Cour & celle de Portugal, ajustés

ajustés à l'amiable , sur ce que le Pape a reçu depuis peu une Lettre de S. M. Portugaise , que l'on dit être conçûe en des termes fort obligeans : Cependant l'on ne parle plus d'élever au Cardinalat Mr. Bichi, Nonce à *Lisbonne*, en faveur de qui ce Monarque a fait toutes les instances ; & l'on assure que le St. Pere a dessein de revêtir de la pourpre Mr. Guadagni son neveu, & Mr. de la Riviere ; que Mr. Fitau pourroit bien être aussi compris dans la premiere promotion qui se feroit ; que ce qui donnoit lieu à cette derniere conjecture , étoit que ce Prélat faisoit actuellement travailler à un Carosse magnifique & à d'autres équipages ; & que Sa S. n'avoit pas voulu lui permettre de se rendre à son Evêché d'*Aversa*.

VII. L'Ambassadeur de Malthe ayant été déclaré par le Grand Maître son Ambassadeur extraordinaire d'obéissance auprès du Pape , S. Exc. fait travailler à de grands préparatifs pour son Entrée publique , & a fait signifier à tous les Chevaliers de Malthe qui se trouvent en cette Ville , sans en excepter même ceux qui font leurs études en differens Colleges , qu'ils eussent à se tenir prêts à l'accompagner en cavalcade. On craint pour la vie du Cardinal del Giudice , à qui l'on a déjà administré l'Extrême-Onction : Le Duc de Sora est aussi fort mal à son Fief ; & le Comte d'Alibert qui est pareillement à l'extrémité dans un des Apartemens que les Nobles occupent à l'Hôpital du *St. Esprit*, a fait son Testament , & legué à cet Hôpital le fameux Theatre *Alibert*.

VIII. On n'a rien pris de particulier de l'Evêque de Targa depuis ce que nous en dîmes dans le Journal du mois passé ; mais l'affaire du Cardinal Coscia son frere que l'on agite actuellement avec beaucoup de vivacité dans la Congregation criminelle, donne

tous les jours matiere à de nouveaux raisonnemens : Cette Eminence ayant fait depuis peu prier le Pape de lui accorder la liberté de se retirer dans le Couvent des Peres de St. François dans la Ville d'*Affise*, pour y finir ses jours en repos, ce Pontife la lui a refusée, & lui a fait dire en même tems, que pour lui procurer une plus grande tranquillité, il le dispensoit d'assister désormais aux Congregations du St. Office, d'Avignon, & de l'Immunité: Sur quoi ce Cardinal, pour mieux témoigner sa soumission aux ordres du St. Peré, lui envoya une entiere renonciation à toutes les Congregations dont il étoit Membre; & le Cardinal Fini en fit de même, conformément à l'ordre qu'il avoit reçu par un Billet de la Secretairie d'Etat. Suivant les derniers avis de *Benevento*, Mr. de Bondelmonte, Commissaire Apostolique, a fait mettre en sequestre toute l'argenterie, les tapisseries, & les meubles appartenans au premier de ces Cardinaux, que l'on fait monter à la valeur de 150. mille écus; & les Habitans de la même Ville, outre les réjouissances qu'ils ont faites au sujet de la démission de leur Archevêque, ont fait de grandes instances auprès du Pape, pour le porter à nommer le Cardinal Corsini son neveu, pour remplir le Siege vacant de *Benevento*, quand même cette Em. n'y feroit point sa résidence ordinaire.

IX. *Genes*. L'Isle de *Corse* continuë d'être la proye d'une partie de ses propres Habitans : ni les promesses ni les menaces faites jusqu'à present par la Republique, n'ont pû effectuer de faire encore rentrer les Rebelles dans leurs devoirs, quoique les choses ayent paru de tems en tems avoir du penchant vers un accommodement. Dans le tems qu'on croyoit les Mécontents le plus disposés à entrer en négociation, un Corps d'environ 12. mille hommes

d'entr'eux parut à l'improvisite près de la *Bassie*, & essaya de surprendre le Fauxbourg de *Terra Vecchia*; & sans l'intervention de l'Evêque qui se fit à propos, il y auroit eu tout à craindre pour cette Place; mais les bons offices de ce Prélat ayant été acceptés de part & d'autre, on convint d'une suspension d'armes, moyennant que le Commissaire General de la Republique relâchât quelques prisonniers faits sur les Rebelles, qui de leur côté mirent aussi en liberté un Officier qu'ils avoient pris à *Monferrato*, où il s'étoit long-tems défendu contr'eux avec peu de Soldats. Sur l'avis que les maladies ont cessé à *Cadix*, on a réduit à quatre jours la quarantaine des Bâtimens qui viendront deormais des Ports d'Espagne dans celui-ci.

X. Florence. Le Grand Duc qui jouit toujours d'une santé parfaite, tient de frequens Conseils sur les affaires de la conjoncture presente. Le premier jour de l'an S. A. R. fut complimentée là-dessus par la Grande Princesse Violante & l'Electrice Douairiere Palatine: Elle reçut aussi les complimens des Ministres d'Etat & étrangers, & de tout ce qu'il y a ici d'autres personnes de distinction des deux sexes, qui firent de pareils complimens aux Princeses. Le Comte Rosalis, Gentilhomme Milanois, arrivé ici depuis quelque-tems, eut le 4. Janvier l'honneur de saluer le Grand Duc, qui le reçut avec de grandes marques de distinction, & lui envoya le soir un present consistant en toute sorte de rafraichissemens: S. A. R. ordonna même qu'on servit ce Comté des Carosses de la Cour, pendant tout le séjour qu'il fetoit en cette Ville. On apprend que le Prince Chrétien de Wirtemberg, qui étoit à *Sienna* vers le commencement de ce mois, faisoit vendre tout son équipage, dans le dessein de retourner bientôt en *Allemagne*.

XI. *Milan.* Le 4. Janvier le Cardinal Odescalchi, Archevêque de cette Ville, se rendit à la tête du Chapitre de l'Eglise Métropolitaine. à celle des Peres Mineurs de *Sainte Marie du Jardin*, où son Eminence assistée de divers autres Prélats, fit des obseques solempnelles au Corps du feu Cardinal Cusani, mort depuis peu, & qui étoit exposé sur un magnifique Mausolée, environné d'une grande quantité de bougies & de flambeaux.

XII. *Venise.* Depuis l'ouverture du Carnaval, qui se fit ici le 3. en la maniere accoûtumée, les divertissemens s'y continuent avec beaucoup d'ordre : On represente l'Opera intitulé, *Massinien* sur le Theatre de St. Jean Chrysostome ; la *Romilda* sur celui de St. Moïse ; & sur celui de St. Angel l'Opera intitulé, *la Haine vaincue par la Constance.* Les autres nouvelles d'*Italie* ne nous fournissent rien de fort interessant ; & tout ce que l'on apprend du Royaume de *Naples* & du Duché de *Milan*, est que les Troupes Imperiales reparties dans ces Etats, demeurent tranquilles dans les quartiers qui leur ont été assignés, & se tiennent toujours prêtes à marcher au premier ordre qu'elles recevront.

XIII. *Turin.* Toutes les Milices du Pays ont été depuis peu habillées de neuf : On a fait aussi des Tentes pour toutes les Troupes réglées qui sont dans le *Piémont* & en *Savoie* ; & l'on est occupé depuis plus de deux mois à réparer les Fortifications de *Veruë*, de *Chivas*, & de *Villeneuve-d'Asi* : les magazins d'*Alexandrie de la Paille* doivent être aussi pourvus de toute sorte de munitions de guerre & de bouche. Le jour du Couronnement de L. M. qui doit se faire dans l'Eglise Cathedrale de cette Ville, n'est pas encore fixé ; entretems on meuble cette Eglise d'ornemens les plus précieux, & de tapisse-

ries magnifiques pour ce sujet. La Cour paroît assez intriguée à cause d'un Decret Papal affiché dans tous les lieux publics de la Ville de *Bologne*, par lequel *Clement XII.* déclare nuls tous les Actes de Justice, perquisition & Jurisdiction exercés par les Ministres du Roi de Sardaigne dans les Fiefs du St. Siege situés en *Piémont*; & défend aux Sujets de ces Fiefs de reconnoître ou de prêter serment à Sa Maj. Sardaignoise, sous peine de confiscation de leurs biens, de l'indignation du St. Pere, & de l'excommunication majeure, laquelle encourront aussi les Ministres de Sardaigne, qui useront de violence contre lesdits Sujets.

XIII. *Geneve.* Les Protestans des Vallées du *Piémont* expulsés par ordre de S. M. Sardaignoise, viennent se refugier journellement dans cette Ville, & de-là dans les Cantons Suisses de leur Communion: La Régence de *Zurich*, qui paroît le plus s'interesser en leur faveur, a conclu de faire une Collecte generale dans toutes les Villes, Bourgs, & Villages de son Canton, qui leur sera ensuite distribuée, & les a même invités à venir y prendre leur domicile; le Roi de Prusse a, dit-on, fait les mêmes offres à ces Refugiés; mais dans l'esperance où ils sont d'être rapelés dans leur Patrie, ils ont refusé d'accepter ce dernier parti, quoique Sa Majesté Prussienne leur eût promis divers avantages.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **M** Arly. Le 7. Janvier le Roi arriva ici de *Versailles*, avec la Reine son Epouse, & la plupart des Seigneurs & Dames de la Cour, pour y faire quelque séjour : Les Avocats du Roi y vinrent aussi le lendemain, pour demander à Sa Maj. quand il lui plairoit recevoir de très-humbles représentations que les Députés du Parlement de *Paris* devoient lui faire ; & étant retournés le soir fort tard à *Paris*, les Chambres du Parlement s'assemblerent le 9. au matin, pour être informées de la Réponse qui fut faite à ces Avocats : Le premier Président, deux Présidens à Mortier, & deux des plus anciens Conseillers furent ensuite députés pour aller faire au Roi ces représentations : S. Maj. les reçut fort gracieusement, & leur dit qu'Elle feroit examiner leurs demandes par son Conseil, & qu'alors Elle feroit sçavoir au Parlement son intention là dessus. Mr. Orry, Contrôleur General des Finances, a été pourvû de la Charge de Conseiller d'Etat, vacante par la mort de Mr. Ferrand ; & le Roi a assigné 5000. livres de pension par an à divers Particuliers, sur les revenus de l'Archevêché de *Sens* ; & entr'autres 1200. livres à l'Abbé Crussol, Membre de Sorbonne, & qui a beaucoup de merite.

II. La Reine alla le 14. faire un tour à *Versailles*, où elle entendit la Messe & le Salut ; & après avoir eu le plaisir de voir Monseigneur le Dauphin, le Duc d'Anjou & Mesdames de France leurs sœurs,
S.

S. M. revint à *Marly* à la clarté des flambeaux. Mr. Rouffel, Ingenieur ordinaire du Roi, & Chef du Comptoir des Plans & Cartes de S. M., sous les ordres du Ministre des guerres, a eu l'honneur de presenter ici au Roi & à la Reine, un nouveau plan de la Ville de *Paris*, où l'on voit aussi les Cartes particulieres de ses Fauxbourgs & des Villages & Territoires entre *Vincennes* & *St. Cloud*: L. M., les Princes du Sang, & les Ministres n'ont pû s'empêcher de témoigner beaucoup de contentement de ce plan, qui est le plus beau & le mieux accompli qui ait encore paru; aussi cet Ingenieur a-t-il employé toute son exactitude pendant une longue suite d'années pour le dresser; & c'est lui-même qui a ci-devant été par ordre du feu Roi Louis XIV. les Plans des *Alpes*, des *Pyrenées*, de toute la *Savoie*, d'une partie du *Piémont*, du *Mantouïan*, & du *Brabant*, avec un aplaudissement universel. Le 21. l'Abbé de Bezons, qui fut sacré le 14. Evêque de *Carcaffonne*, dans l'Eglise des Theatins de *Paris*, prêta pendant la Messe du Roi le serment de fidelité ordinaire, entre les mains de S. Maj. pour cette Dignité; & le 27. ce Monarque retourna à *Versailles* avec toute la Cour, après avoir pris fort souvent le divertissement de la Chasse dans le Bois voisin de *Marly*.

II. Comme la gelée s'est renforcée depuis quelque tems, le Roi ne va plus si souvent à la chasse: S. M. a disposé depuis peu de plusieurs Benefices vacans, entr'autres de l'Abbaye de *St. Jacques de Provins*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de *Sens*, en faveur de l'Evêque de *Nîmes*: celle de *Val-Sainte*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse d'*Apt*, a été conférée à l'Abbé *Narbonne-Pelet*, celle de *St. Loup*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de *Troye*, à l'Abbé *Payot*,

Payot , Conseiller au Parlement de Paris ; celle de *St. Sauve de Montreuil* , Ordre de St. Benoît , Diocèse d'Amiens , à l'Abbé Perrinot de Cernay ; & le Prieur de *St. Denis de Marnay* , Ordre de St. Benoît , Diocèse de Troyes , à l'Abbé de Billancourt.

IV. Le premier Février , veille de la Purification de la Vierge , le Roi tint dans son Cabinet un grand Chapitre de l'Ordre du St. Esprit ; dans lequel furent reçus les nouveaux Chevaliers proposés dans celui qui se tint le premier jour de l'an , sçavoir : les Ducs de Duras & de Levy , le Prince de Tingry , & les Marquis de Beringhen , de Châtillon & de la Fare : On avoit délibéré le jour précédent dans un Conseil extraordinaire de Conscience sur la réponse qu'on feroit au Bref du Pape , envoyé ici depuis peu , qui demande la revocation de l'Arrêt du Conseil d'Etat rendu en faveur des Avocats de *Paris* ; & que l'on convoque aussi des Conciles Provinciaux pour y proceder contre les Apellans de la Constitution *Unigenitus* : mais on ignote encore si cette réponse fut résoluë ou non. Le 3. L. M. retournerent de nouveau à *Marly* , suivies d'un grand nombre de Seigneurs & Dames de la Cour.

V. *Paris.* Mrs. de la Faculté de Theologie de cette Ville ont fait imprimer , & ensuite publier une Lettre qui fut écrite de *Saverne* le 2. Octobre de l'année dernière , par le Cardinal de Rohan à Mr. de Romilly leur Syndic , contenant son approbation aux Actes rendus par ladite Faculté , pour faire observer & exécuter la Constitution *Unigenitus*, S. Em. finissant la Lettre en ces termes , que nous avons jugés dignes d'être raportés ici. *Je ne saurois assez louer le zele que la Faculté a fait paroître en cette occasion , ni assez applaudir à la Declaration generense qu'elle a publiée : Non contente de rendre à*
N son

Justice , ayant pour titre : *Avis aux Fideles qui doivent se disposer d'aller à confesse à des Molinistes* : On arrêta aussi dans le même-tems un Graveur, pour avoir gravé & distribué ensuite diverses piéces scandaleuses concernant les affaires de l'Eglise ; & l'on recherche avec exactitude les Auteurs de quelques brochures répandues depuis peu dans le public ; & qui ne tendent qu'à semer de nouveau la division dans les esprits. Il paroitra , dit-on , au premier jour à ce sujet un Arrêt du Conseil d'Etat , pour défendre de nouveau sous de rigoureuses peines aux deux partis de ne plus mettre des Ecrits au jour l'un contre l'autre. La Finance de tous les Offices rétablis de Maîtres Jurés de Vendeurs de poissons de Mer & de Riviere , qui étoit réglée sur le rôle du Conseil à 14. millions , a été réduite à 12. millions , en faveur des dix anciens Jurés Poissonniers , qui se sont tous chargés de ces Offices : on a aussi publié des Lettres Patentes du Roi , en faveur des Officiers des Ports , Halles & Marchés de la Ville de *Paris*.

VIII. Le Maréchal d'Estrées , qui étoit allé présider à l'Assemblée des Etats de *Bretagne* , est revenu en cette Ville ; & le Marquis de Ste. Croix , l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires d'Espagne , en est au contraire parti pour retourner à sa Cour , ayant laissé ici Madame son Epouse & leurs enfans , qui le suivront d'abord que le Roi Catholique son Maître lui aura conféré un autre Emploi ; Mr. de Barrenachea , Collegue de ce Ministre , doit aussi le suivre dans peu , & S. Exc. laissera pareillement ici Madame son Epouse pour y faire ses couches. Le 19. un Exprés dépêché de *Rome* arriva à *Paris* avec trois Brefs du Pape adressés , l'un au Roi , & les deux autres aux Cardinaux de Fleury & de Bissy , concernant tous trois l'Arrêt du Conseil d'Etat rendu en faveur des 40. Avocats qui ont donné la

Consultation , dont nous fimes mention dans son tems : Le St. Pere insiste par ces Brefs sur la revocation dudit Arrêt, ou du moins, sur ce que S. M. ait à le moderer en ce qui regarde la juridiction des Evêques ; mais on ne sçait pas encore quelle réponse a fait la Cour à cette demande. Le feu ayant pris il y a quelque tems à un Baril de poudre chez un Artificiaire du Fauxbourg *St. Marcel*, rue des *Fossés*, fit sauter en l'air la maison, avec une femme seule qui étoit dedans, & toutes les vitres des maisons voisines furent aussi cassées par cet accident.

IX. Les Charges d'Inspecteurs de la Compagnie des *Indes* sont supprimées, & l'on n'a conservé que six Directeurs pour l'administration de ses affaires, sans leur assigner même aucuns appointemens ; ce qui va être d'une grande épargne pour la Compagnie, dont les Actions sont déjà remontées à 1440. livres, de 1400. où elles étoient auparavant. Mr. de la Jonchere, ci devant Trésorier General de l'Extraordinaire des Guerres, a obtenu un Arrêt du Conseil d'Etat, qui le relève de toutes les Procédures faites contre lui pendant qu'il étoit prisonnier à la *Bastille*, sur ce qu'il a rendu ses Comptes à la satisfaction du Conseil d'Etat, & de la Chambre des Comptes, & qu'il s'est, dit-on, entierement purgé de tout ce dont il étoit accusé.

X. Vers le milieu de Janvier on reçut avis que la plus grande partie de la Ville de *Morlaix* en *Bretagne* avoit été réduite en cendres par accident ; que diverses maisons avoient pareillement été consumées par les flammes à *Bourdeaux* ; & que le 14. du même mois on trouva dans cette dernière Ville 40. Religieux Celestins morts dans leurs lits, sans qu'on pût d'abord découvrir la cause d'un accident si funeste ; mais qu'après une perquisition exacte,

on l'avoit attribuée, à ce qu'ils avoient bû la veille du vin d'une Barrique, qui ayant été mise en pieces on y trouva un serpent mort, que l'on croit s'y être glissé dans le tems qu'on laisse les tonneaux ouverts pour empêcher qu'ils ne sautent en l'air par la fermentation du vin nouveau. Le *Rhône*, la *Saone*, la *Seine* & les autres Rivieres du Royaume, se trouvent entierement glacées par le froid picquant qui se fait sentir cet hyver dans toute l'Europe.

XI. Sur la nouvelle qui fut aportée ici le 31. de la mort imprévue du Duc de Parme, & d'un bruit qui s'est répandu de la prise de possession de ses Etats par quelques Troupes de l'Empereur, tous les Ministres des Alliés de *Seville* dépêcherent d'abord des Exprés à leurs Cours pour les informer de cet événement, & pour leur communiquer aussi que le Marquis de Castellar ayant reçu tout recenment un Exprés de la Cour, leur avoit fait une déclaration de la part du Roi son Maître, dont ils n'étoient pas satisfaits : ce qui avoit donné lieu à de grands mouvemens parmi eux, & à diverses Conferences d'Etat.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE & en TURQUIE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Le premier jour de l'an la principale Noblesse de cette Ville, & la plupart des Ministres étrangers s'étans rendus à la Cour en habits de fête, eurent l'honneur de complimenter là-dessus L. M. Regnantes & toute la Famille Imp., qui les reçurent fort gracieusement. On apprend que le Pape se donne toujours de grands mouvemens.

mens , pour ajuster à l'amiable les differends qui regnent entre cette Cour & celle d'Espagne ; que pour y mieux réussir , S. S. propose entr'autres un certain mariage ; & l'on débire qu'Elle a aussi envoyé ordre au nouveau Cardinal Grimaldi de ne partir d'ici qu'après qu'il auroit obtenu de l'Empereur une déclaration sur cette affaire : Cependant S. Maj. Imperiale ne laisse pas de disposer toute chose pour avoir ses Troupes en bon état vers le commencement d'Avril prochain ; & suivant une liste qui paroît en cette Ville , les Troupes que ce Monarque a sur pied actuellement en *Lombardie* & dans les Royaumes de *Naples* & de *Sicile* , montent à 60000. hommes d'Infanterie , & à 20000. hommes de Cavalerie , tant Cuirassiers , que Dragons & Hussars.

II. L'Infant Dom Emanuel de Portugal est revenu de *Moscow* : L'Evêque de Bamberg & de *Wurtzbourg* , Vice-Chancelier de l'Empire , qui est aussi de retour ici de la Terre de *Gohlersdorff* , assista le 31. du mois de Decembre dernier à une grande Conference tenuë chez le Prince Eugene de Savoye , sur des dépêches d'importance aportées à la Cour par un Exprés arrivé de *Paris* ; & ce Prélat eut peu de jours après un entretien fort long avec l'Empereur sur le contenu de quelques autres Dépêches , qu'un Courier envoyé de *Moscow* par le Comte de *Wiatlaw* , délivra alors aux Ministres de S. M. I. : Il s'est tenu depuis ce tems-là encore diverses Conferences chez S. A. S. le Prince Eugene de Savoye , dont la plupart ont roulé sur la situation presente des affaires en *Italie* , & des mesures à prendre , en cas que l'on soit obligé d'en venir à une rupture. On remarque que tout concourt à souhait pour maintenir l'Empereur dans tous ses Droits ; & que les Etats de la *Basse-Autriche* , & ceux de *Boheme* ,
qui

qui continuent leurs délibérations sur les propositions qui leur ont été faites, sont fort zélés pour les intérêts de ce Monarque, y ayant beaucoup d'apparence qu'ils donneront leur consentement à toutes ses demandes.

III. Le 6, fête des Rois L. M. Regnantes accompagnées des Chevaliers de la Toison d'or, assistèrent le matin à la Messe & à la Prédication dans la grande Chapelle du Palais, & l'après midi Elles entendirent aussi les Vêpres dans la Chapelle privée: Pendant que l'Empereur étoit ce jour-là à table, il y eut dans la grande Cour du Palais une Musique Militaire qui fut des mieux exécutée, pour lui souhaiter un grand nombre d'années. On a réglé le Ceremoniel pour la reception du *Reis-Effendi*, ou Chancelier de la Porte-Ottomane, qui vient ici en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du nouveau Grand Seigneur, pour faire part à S. M. Imp. de son avènement au Trône; Mr. d'Harena est même déjà parti de cette Ville avec le Sieur Henry Penkler, Secrétaire des Langues Orientales, pour aller en qualité de Commissaire de l'Empereur, à *Parakim* sur la frontiere de *Servie*, recevoir ce Ministre, & le défrayer avec toute sa suite, jusqu'à ce qu'il soit arrivé en cette Ville; & l'on ne doute nullement que la Cour n'envoie aussi de son côté un Envoyé extraordinaire à *Constantinople*, pour feliciter là-dessus Sa Hauteffe.

IV. Mr Lanczinski, Ministre de Russie, a delivré de la part de la Czarine sa Maîtresse des présens magnifiques à toute la Famille Imperiale, consistans en pelletteries d'une beauté singuliere: S. Ex. à remis en même-tems une Lettre de cette Souveraine à l'Empereur, dont il parut très-satisfait. La Cour a envoyé des Patentés en *Hongrie*, pour y lever incessamment trois Regimens de Hussars de

3000. hommes chacun ; elle a fait aussi expédier des ordres à ceux qui se sont chargés de la livraison des vivres pour les Troupes Imperiales destinées à servir sur le *Haut-Rhin*, de dresser de grands Magazins de grains & de farines, à *Francfort*, *Coblentz*, & à *Cologne* ; & les Etats de *Boheme*, de *Silese*, & autres Pays Héréditaires, ont chargé des Commissaires, qui sont arrivés ici de leur part, de convenir avec ceux des Guerres, de la maniere & du tems qu'ils devront fournir les recrues qui leur ont été demandées par S. M. Imp.

V. Depuis un certain tems la conclusion d'un mariage entre le Duc de Guastalla & une Princesse de Holstein, qui fait sa résidence en cette Ville, étoit sur le tapis ; mais dans le doute où l'on étoit, si ce mariage auroit effectivement lieu, nous avons différé jusqu'à présent d'en faire part au Public : cependant les affaires ayant été réglées vers le commencement de Janvier, le Comte Papini, Ministre du Duc, en signa le Contrat, au nom de ce Prince : & S. A. S. a depuis envoyé un present de bijoux de la valeur de 800. risdals à la Princesse sa future Epouse, dont le départ pour se rendre à *Guastalla* est, dit-on, fixé au mois de Mai prochain. Le Baron de Dalberg, frere de l'Abbé de Fulda, a été honoré par l'Empereur de la Charge de Président de la Chambre Imperiale de *Wetzlaer* ; & ce Monarque a nommé aussi le Comte de Harrach, Velt-Marechal de ses Armées, pour aller exécuter une certaine Commission auprès de l'Electeur de Mayence en *Silese*.

VI. S. M. Imp. toujours attentive à faire ressentir à ses bons & fideles Sujets les douceurs de son Gouvernement, & combien Elle est sensible à leurs pertes, a rendu depuis peu un Edit très-favorable aux Habitans de l'infortunée Ville d'*Oels* en
Silese,

Sileſie, qui fut reduite en cendres il y a quelques mois. S. M. declare par cet Edit qu'Elle décharge leſdits Habitans de la ſomme de 10560. écus d'ar-rérages qu'ils devoient ſur les tailles & fourages des années 1729. & 1730. : Elle ordonne auſſi que pour leur donner les moyens de ſe rétablir de leurs pertes, ils ſoient exemts de toutes impositions & autres charges publiques, pendant l'eſpace de dix années confécutives, à commencer du premier Fé-vrier de la préſente année ; pendant leſquels ils ne feront compris dans les rôles de la Ville, qu'à raiſon de 5. ſols chacun ; pour toute ſorte d'impoſitions ; à condition qu'ils continueront leur réſidence dans la Ville d'*Oels*, & qu'ils feront rebâtir chacun leurs maiſons & autres Bâtimens ; & pour leur pro-curer de plus prompts ſecours pour ce rétabliffe-ment, il leur eſt permis de faire faire dans l'éten-duë du Duché de *Sileſie*, & dans les Pays Herédi-taires de la Maiſon d'Autriche, une quête generale, dont les deniers ſeront remis entre les mains des Adminiſtrareurs nommés par l'Assemblée des Ha-bitans d'*Oels*, pour être par eux distribués à ceux qu'ils jugeront en avoir beſoin.

VII. Il paroît par les conférences qui ont redou-blé depuis peu chez le Prince Eugene de Savoye , qu'il y a ſur le tapis quelque négociation de la dernière importance : les ſentimens ſont néanmoins encore fort partagés ſur la paix où la guerre ; & l'on eſt dans l'opinion qu'en cas que l'accommode-ment des différends entre l'Empereur & le Roy d'Eſpagne, ne puiſſe pas ſe faire cet Hyver, S. M. Imp. demandera au Pape *Comachio* & *Ferrare*, pour en faire des Places d'armes. Le Sr. Jean-Jacob Hautſenberger fameux Banquier, a fait ici au com-mencement de Janvier une banqueroute, qu'on fait monter à plus de deux millions de riſdals, n'y ayant

ayant presque aucun Marchand Banquier de cette Ville qui n'y soit intéressé ; de sorte que cette banqueroute jointe au mauvais état de la Lotterie , cause une espece de dérangement dans le Commerce.

VIII. Le Duc de Liria, qui a été Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Russie , arriva le 23. à Vienne , contre l'attente de bien des gens , & le 26. ce Ministre eut une Audience particuliere de l'Empereur ; ce qui donne lieu de croire qu'on pourra enfin parvenir à ajuster à l'amiable les differens qui regnent entre cette Cour & celle d'Espagne, sans qu'on sçache néanmoins encore de qu'elle maniere : Son Exc. a eu depuis diverses conferences avec les Ministres de l'Empereur , dans lesquelles , elle leur a , dit-on, fait quelques propositions à l'occasion de la mort du Duc de Parme, dont la Cour fut informée par un Exprés arrivé ici le 26. : & le 31. ce Seigneur dépêcha un Courier au Roy son Maître avec le resultat de cette Conference. Les divertissemens du Carnaval sont à peu près semblables à ceux des années précédentes : l'Empereur assiste quelque fois à la representation de l'Opera, qui se fait sur le grand Theatre du Palais ; & comme le froid est excessif, & qu'il est tombé ici des neiges en abondance, la principale Noblesse se divertit journellement à faire des courses de traineaux magnifiques par les rues de cette Ville.

IX. *Ratisbonne.* Le 15. Janvier la Diette generale de l'Empire s'étant assemblée pour la premiere fois depuis les vacances, le Directeur de *Saltzbourg* representa aux Colleges des Princes le déplorable état des Fortereses de *Philipsbourg* & de *Kehl*, dont nous avons déjà parlé si souvent, & la necessité d'y remedier promptement : ce Directeur ayant été appuyé par les Ministres d'*Autriche*, qui firent à ce
sujet

des Princes &c. Mars 1731. 191

ſujet des propoſitions convenables, & quelques autres Miniſtres ayant propoſé d'envoyer par *interim* 2000. florins pour repaſer les écluſes de la premiere de ces Fortereſſes, il y eut d'abord quelque conteſtation là-deſſus ; cependant la propoſition fut approuvée le 20. par les trois Colleges, qui reſolurent d'en faire rapport au principal Commiſſaire de l'Empereur, & d'ordonner auſſi au Caſſier de l'Empire de faire tenir cette ſomme au Prince d'Ottingen qui en eſt Gouverneur ; afin de l'employer à l'achat d'une partie du bois de charpente & autres matériaux neceſſaires, pour repaſer les fortifications de la Place, vers le commencement du Printems prochain ; mais on ne dit pas encore, quand on prendra des meſures pour acheter le reſte de ces matériaux. L'affaire de ces deux Fortereſſes que l'on agit ici depuis ſi long-tems ne paroît pas cependant devoir ſe terminer ſi-tôt, & ſelon toute aparence il y aura encore pluſieurs délibérations, avant que l'on ait acquieſcé à la levée d'une ſomme de 600. mille florins, que les Ingenieurs de S. M. Imp. & de l'Electeur de Mayence ont eſtimé devoir être employée à la réparation de ces Places.

IX. *Hannover.* On a diſtribué aux pauvres des Paroiſſes de cette Ville le drap noir, dont le Palais Electoral étoit tendu, à l'occaſion de la mort du Roy de la Grande-Bretagne George I., conſiſtant en plus de 50. mille aunes ; & les Apartemens de ce Palais ont été ornés depuis des beaux meubles du feu Duc d'Yrock, Evêque d'*Oſnabruck*. L'ouverture du Carnaval s'eſt faite ici en la maniere accoutumée, & l'on en continuë les divertiffemens par des Redoutes, Comédies, concerts de Muſique, & par des courſes de traineaux qui ſe font par la Nobleſſe à la faveur des neiges qui ſont tombées en abondance. Un Officier arrivé ici du *Pié-*

mont, e

mont, y a acheté sept à huit cent Chevaux pour la remonte de la Cavalerie du Roy de Sardaigne ; & l'on assure qu'un autre Officier y viendra aussi au premier jour avec ordre de faire un nouvel achat de 3000. Chevaux, pour servir à l'augmentation de la Cavalerie du même Prince.

X. *Prusse. Berlin.* La résolution ayant été prise de lever un second Bataillon d'Artillerie, on est actuellement occupé à le faire : on leve pareillement dans les Etats de S. M. Prussienne des recrues pour compléter ses Troupes ; & l'on débite comme une chose certaine, que ce Prince a dessein de former un Camp près de cette Ville vers le mois de Mai prochain ; qui sera magnifique, & que le Roy de Pologne sera invité de le venir voir avec plusieurs autres Princes de l'Empire. Il a paru des copies d'une Lettre fort touchante écrite par S. Maj. au Roy de Sardaigne, en faveur des Protestans des Vallées du *Piémont*, chassés de leur patrie pour cause de Religion, par laquelle Elle supplie S. M. Sardaignoise qu'il lui plaise exercer sa clemence envers eux, comme envers ses autres Sujets, & qu'Elle les fasse jouir sans cesse de tout ce que l'Édit de 1694. porte en leur faveur ; mais on n'a point vu que le Roy ait encore reçu là dessus aucune réponse satisfaisante.

XI. *Palatinat. Manheim.* Le 11. Janvier la Princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg arriva sur le midi en cette Ville : S. A. S. trouva la Bourgeoisie & les Soldats de la Garnison rangés en haye par où elle passa, & les Gardes du Corps de l'Électeur, de même que les Suisses étoient aussi sous les armes sur l'escalier du Palais Electoral, à l'entrée duquel cette Princesse étoit attendue par l'Électeur accompagné du Prince Héritaire de Saltzbach, & de diverses autres personnes de distinction ;

& ayant été reçue au Carosse de S. A. E. , elle fut conduite à son Cabinet ; après avoir pris quelques momens de repos, cette Princesse fut parée magnifiquement & menée par l'Electeur dans l'Antichambre, où l'Evêque Substitut de *Worms* fit la ceremonie de benir solemnellement son mariage avec le Prince Héritaire de Sultzbach. Il y eut ensuite table ouverte à la Cour au concert d'une simphonie très-agréable, de voix & d'instrumens : on donna le soir dans la grande Salle une serenade suivie d'un grand Bal, auquel parurent tous les Ministres d'Etat & étrangers avec des habits magnifiques. Les deux jours suivans il y eut encore table ouverte & Assemblée dans la grande Salle ; il s'y donna le 14. un nouveau festin suivi d'un Bal qui dura plus longtems que le premier. La grande partie de chasse, aux préparatifs de laquelle on avoit travaillé depuis trois mois, se donna le lendemain : L'Electeur, le Prince Hereditaire de Sultzbach, & la Princesse sa nouvelle épouse, accompagnés des Ministres d'Etat & étrangers, & de plusieurs autres personnes de distinction se rendirent pour cet effet à bord d'un grand Yacht qui les transporta au lieu indiqué : Il y avoit une espece d'Amphitheatre, orné de très-belles peintures : Dès que L. A. Electorale & Serenissimes se furent placées dans des Loges faites exprés, on sonna des trompettes & des cors ; sur quoi on lâcha une grande quantité de Sangliers, qu'on tenoit dans des endroits cachés, & qui parurent sortir d'un Bois & se jeter dans l'Amphitheatre ; lorsqu'ils furent tués, on y fit entrer des Renards & des Lievres qu'on fit sauter en l'air : toute cette illustre Compagnie revint ensuite ici de la même maniere qu'elle en étoit partie, fort satisfaite de ce spectacle, qui se passa avec beaucoup d'ordre, & sans autre accident, si-non qu'il y eut quatre per-
sonnes

sonnes blessées par les Sangliers. Le soir la Cour fut fort nombreuse, & l'on servit un festin superbe à 4. différentes tables, auquel furent admises toutes les personnes les plus qualifiées des deux sexes ; & cette fête dont la magnificence, le bon ordre & le bon goût, n'ont pû être assez admirés, se termina par un Bal qui dura jusqu'au lendemain matin.

XII. *Francfort*. Le Landgrave de Hesse - Darmstadt , qui s'est tenu depuis quelque tems en cette Ville , en partit le 16. Janvier dernier pour retourner à sa Résidence : Ce Prince avoit assisté en personne le 6. à la cérémonie du Baptême du Prince nouvellement né fils du Prince Alexandre de Wirtemberg , dont il fut Parain , de même que le Prince Héritaire de Wirtemberg , les Louables Cantons Suisses , & le Magistrat de *Francfort*. Les levées de recrues pour divers Regimens Imperiaux , se font toujours ici , de même qu'à *Cologne*, avec beaucoup de succès. On a été informé que plusieurs voleurs qui avoient infesté depuis un certain tems la Forêt Noire & les environs , avoient été pris par les Imperiaux , & conduits à *Stockach* , *Echingen* & autres lieux circonvoisins ; & que comme ils avoient volé diverses Eglises ; & commis plusieurs meurtres, on ne doutoit pas qu'on ne leur fit bientôt subir la peine due à leurs crimes.

XII. *Hildesheim*. Les broüilleries arrivées en cette Ville , & dont nous fimes mention le mois dernier , n'ont pas eu de longues suites ; suivant les avis qu'on a reçus depuis peu , le Bourguemaitre Flohr , & quelques Bourgeois arrêtés par ordre des Commissaires subdelegués , ont été mis en liberté ; après avoir payé les frais auxquels ils ont été condamnés ; & les Commissaires du Roi de Prusse & du Duc de Brunswich. *Wolfembutel* sont partis depuis pour retourner à leurs Cours.

XIII. *Dresde*. Il est arrivé ici de *Varsovie* plusieurs Chariots chargés de bagages & de meubles de la Princesse de Holstein, ci-devant Comtesse d'Orzelska, pour être transportés au Château du Prince son Epoux; & comme l'on n'envoye plus rien à S. Maj. Pol. qui se tient toujours à *Varsovie*, on est dans la pensée qu'elle pourra bien en revenir dans peu. Le Prince Royal & Electoral a reçu un Exprés dépêché de la Cour de *Vienne*, par le Comte de Lagnasco, avec l'agréable nouvelle que la Commission dont il étoit chargé, avoit eu tout le succès qu'on en pouvoit attendre, ayant eu le bonheur de conclure l'accommodement des differends qui renoient entre l'Empereur & le Roi de Pologne son Maître.

XIV. *Constantinople*. Quoique le calme soit entièrement rétabli dans cette Capitale, le nouveau Grand Seigneur ne laisse pas de tenir de frequens Conseils avec ses Ministres sur les moyens de prévenir tous les troubles qui pourroient désormais y arriver: Voici un trait du Regne de ce Prince, que des avis de fraiche date venus de cette Ville, nous assurent comme une chose veritable. *Aly Patron*, Auteur de la Rebellion dont nous avons donné le détail, ayant été admis dans le Serail avec quelques-uns de ses Adherens, representa témérairement à Sa Hauteffe, qu'Elle ne devoit pas ignorer qu'il étoit enjoint dans l'Alcoran de recompenser les Bienfaiteurs, & qu'il étoit venu voir quelle gratification Elle vouloit lui faire & à ses complices pour le grand bienfait de l'avoir mis sur le Trône: Le Sultan lui ayant répondu qu'il étoit aussi ordonné par l'Alcoran de punir les Rebelles, donna ordre qu'on le fabriât avec ceux de sa bande qui s'étoient présentés devant sa personne, ce qui fut exécuté sur le champ; & après une perquisition faite chez ledi

Aly^c

Aly-Patron, on rapporte qu'il s'y est trouvé une somme de plus de six millions d'écus; & une autre somme considérable d'argent chez l'un de ses Adherens. Les Chefs d'une nouvelle conspiration de Janissaires, qui étoit, dit-on, sur le point d'éclater, furent tellement épouventés de cette exécution, qu'ils furent entièrement déconcertés dans leur résolution, & l'on n'entend pas que depuis ce tems-là ils aient plus osé remuer: On prévoit cependant que le Grand Seigneur, pour donner de l'occupation à cette partie de ces Troupes, sera obligé de faire quelque entreprise d'importance.

XV. Le Cham des Tartares de *Crimée* ayant été mandé à la Cour, fut déposé par le nouveau Sultan, qui a conféré la Regence de ses Etats au Prince son frere exilé depuis long tems à *Barna*: Ce dernier étant même revenu à *Constantinople* avec toute sa Famille, à bord de deux Galeres qu'on lui avoit envoyés, Sa Hauteffe a fait la cérémonie de l'installer dans sa nouvelle Dignité, en lui mettant au côté un sabre enrichi de diamans, & en lui donnant aussi un riche Caftan dont la fourure est de zebeline: Le nommé *Gianon Coggia* a aussi été rétabli dans la Charge de Capitaine-Bacha, ou Grand Amiral de la Flotte, qu'il a exercée ci-devant; & le Reis-Effendi a été nommé pour aller à la Cour de *Vienne*, faire part à l'Empereur de l'avènement au Trône du Sultan Mahmoud; pour y renouveler en même tems la Treve de *Passarowitz*; & l'on assure que ce nouveau Grand Seigneur enverra aussi des Ministres aux autres Puissances de la Chrétienté comprises dans ce Traité. Le Bacha Kiuperli nommé Grand Vizir, n'étoit pas encore arrivé d'*Egypte* vers la fin de Decembre: on l'attendoit cependant avec d'autant plus d'impatience, que celui qui faisoit provisionnellement les fonctions de la

Charge

Charge étoit univerfellement haï des Troupes & des autres Sujets, à cause de fon mauvais gouvernement & de fa baffe naiffance.

XVI. On travaille en diligence dans les Arfenaux à mettre en bon état les Vailfeaux de guerre & les Galeres qui font dans le Port de *Constantinople* : On a auffi commencé à lever des Marelots, & l'on continuë à faire d'autres préparatifs de guerre dans toute l'étenduë de l'Empire Ottoman, fans qu'on fçache encore à quoi tous ces armemens font deftinés. On apprend de *Babilone*, que le Bacha de cette Ville ayant fait faire des propofitions fort avantageufes au nouveau Sophi de Perfe, pour l'engager à conclure la paix avec la Porte, ce Prince ne s'étoit pas encore déterminé à l'accepter ; & qu'il tenoit la Ville & les Troupes Ottomanes, campées fous fes ramparts, étroitement bloquées, fans permettre qu'on leur porte aucuns vivres.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus confiderable en POLOGNE, & dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **V** *Arfovie*. Depuis l'ouverture du Carnaval, qui fe fit ici le 28. Decembre dernier, il y a trois jours par femaine redoure à la Cour, où tous les Masques font admis : on danfe dans deux Salles differentes, il y a d'autres Chambres deftinées pour le jeu ; & tous ces Apartemens font magnifiquement ornés & illuminés : Le Roi ne laiffe pourtant pas de conferer fouvent avec fes Ministres fur les affaires de la conjoncture prefente ; & le Tribunal Affefforial, où prélide le Sous Chancelier de

la Couronne, continué aussi journellement les délibérations. Le Duc de Litua, qui a été Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Russie, n'a fait ici qu'un séjour de quelques jours, & ayant eu l'honneur de saluer S. M. qui l'a reçu fort gracieusement, ce Ministre est parti de cette Ville pour retourner dans sa Patrie par *Vienne*; où il a ordre de s'arrêter quelque tems, afin d'y exécuter une Commission du Roi Catholique son Maître, dont il est chargé.

II. L'Envoyé du Cham des Tartares ayant fait le 15. Janvier dernier son Entrée publique en cette Ville avec une suite nombreuse de personnes, qui étoient toutes à Cheval, fut conduit à l'Audience du Roi: ayant été placé à côté du Trône, ce Ministre fit un Discours à S. M., portant en substance; 1. Qu'il étoit chargé par le Cham son Maître de s'informer de la santé du Roi. 2. Qu'il remercioit S. M. de la protection qu'Elle avoit ci-devant accordée à un Prince Tartare. 3. Et qu'il demandoit si l'on avoit accordé le passage par la Pologne à 30000. Russiens, que la Czarine a promis de faire entrer au service de l'Empereur des Romains: ce que le Cham son Maître prétendoit être contraire aux Traités qui subsistent entre les deux Etats. Ce Ministre reçut une réponse fort civile aux deux premiers points; mais quant au troisième, le Roi nomma le Régimentaire de la Couronne & le Palatin *Plotsko* ses Commissaires, pour en conférer avec lui.

III. Le Duc Ferdinand de Courlande ayant consommé à *Dantzich* son Mariage avec la Princesse de Saxe-Weyßenfelds, a dépêché en cette Ville l'un de ses Conseillers, pour en faire part au Roi & à la République, & les prier aussi de ne pas s'opposer à la disposition qu'il a faite à l'exemple de ses Prédécesseurs, par raport au Douaire de sa nouvelle

velle Epouse : Ce Ministre fut admis à l'Audience de S. M. vers le milieu de ce mois, & lui ayant remis la Lettre que le Duc son Maître lui écrivoit à ce sujet, le Roi lui donna des assurances positives que la Republique ne feroit aucun changement en Courlande pendant la vie de ce Prince. On a donné les ordres à une partie des Gardes à Cheval, de se tenir prêts à marcher pour escorter les équipages du Roi, qui faisoit état de partir pour *Dresde* dans le courant du mois de Février,

IV. *Suede. Stockholm.* Tout est disposé pour l'ouverture de la prochaine Diète generale des Etats du Royaume, fixée au 29. Janvier ; les Députés des différentes Provinces y étant déjà arrivés, excepté ceux de *Finlande* qui y sont attendus de jour à autre : On se promet de grands avantages de cette Assemblée, dont le Comte de Horn est nommé Maréchal : toutes les affaires d'importance qui concernent le dedans & le dehors y feront, dit-on, proposées ; & les Députés de la *Finlande* y remercieront S. M. du soin qu'Elle a eu de faire ériger en divers endroits de leur Province des Magazins de grains suffisamment pourvus pour deux ans, afin de prévenir la disette, en cas de quelque chétive récolte. Le Roi a fait une promotion d'Officiers de ses Troupes : S. M. a disposé aussi de quelques Gouvernemens vacans, & a fait expédier des ordres à l'Amirauté, qui leur enjoignent de remettre incessamment devant Elle une liste de tous les Vaisseaux de guerre qui sont en état de servir ; ce qui donne lieu de croire que le dessein de la Cour est d'équiper une nombreuse Escadre.

V. *Dannemarc. Copenhague.* Le Roy assiste regulierement aux frequens Conseils qui se tiennent sur les affaires de la conjoncture presente : S. M. pour soulager ses Sujets, a fait publier une Ordon-

nance qui abolit les monopoles sur les Vins, les Eaux de vie, le Sel & le Tabac, & rend le Commerce de ces quatre especes de consommation libre à un chacun : & l'on assure qu'il va bientôt paroître une autre Ordonnance, pour supprimer le luxe sur les habits, les Carosses, Equipages, & qui s'étendra même jusqu'aux festins. On a aussi publié & affiché un nouvel Edit du Roi, pour la suppression du College de Police & de Commerce établi par le feu Roi Frederic IV., & le rétablissement du Magistrat dans l'administration de la Police qu'il a exercée ci devant : il porte en substance, „ Que „ le Magistrat de la Ville de *Copenhague*, de con- „ cert avec un des 32. hommes qu'il choisit annuel- „ lement, fera les fonctions de ce College avec le „ même pouvoir & la même autorité, & sera au- „ torisé de prendre connoissance, de juger & de „ décider sur les affaires concernant le Commerce; „ Que le Maître de Police dépendra du Magistrat „ & lui rendra compte de l'exercice de sa Charge; „ Qu'il aura le pouvoir d'imposer des amendes jus- „ qu'à la valeur de 4. marcs d'argent; Que le Ma- „ gistrat en pourra imposer jusqu'à 66. marcs d'ar- „ gent, sans apel; Et que les affaires de plus grande „ importance seront jugées par le grand Tribunal „ Royal.

VI. Le Comte de Rantzau-Alschberg est nommé pour aller à *Londres* en qualité d'Envoyé extraordinaire du Roi, notifier à L. M. Britanniques son avenement au Trône; & l'on attend ici un Ministre de cette Cour-là, pour assister au Couronnement de S. M. que l'on dit être fixé au premier du mois de Mai prochain. Il se fait toujours quelques changemens dans les Charges, tant politiques que militaires : on assure même que la résolution est prise de congédier tous les Ministres & autres Officiers

du défunt Roi ; que quelques-uns de ses Confidens ont déjà reçu ordre de se retirer ailleurs , & de ne plus paroître à la Cour ; & que les Emplois d'Officiers qui viendront à vaquer , ne seront désormais remplis que par des Sujets Nationaux. On assure aussi que les Troupes de S. M. seront mises sur le pied de 40000. hommes , que la Flotte de cette Couronne consistera en 3. Vaisseaux de Ligne , 14. Fregates , outre les Galeres & les Prames ; & que celle qui est en *Norwege* sera composée de 9. Fregates & 36. Galeres.

VII. *Moscow*. Le voyage de l'Imperatrice de Russie à *Petersbourg* , qui avoit été rompu , vient d'être résolu de nouveau ; mais le jour de son départ n'est pas encore fixé : S. M. a assigné au Prince de Hesse-Hombourg la même pension dont le feu Prince son frere a jouï , & les apointemens ordinaires de General ; le 20. Decembre dernier ce Prince prit séance pour la premiere fois dans le Conseil de guerre privé ; & le Prince Wazily Welodimiritz Dolgorucki , General Velt-Maréchal de ses Armées , a pris aussi possession de la Charge de Président du Conseil de guerre , à laquelle il avoit été élevé. Le 4. Janvier étant la fête de Noël , selon l'ancien style , S. M. Cz. reçut à cette occasion les complimens des Princesses du Sang , des Seigneurs & Dames de la Cour , & des Ministres étrangers ; & s'étant renduë avec une suite nombreuse à la Chapelle du Palais , Elle y assista au Service divin ; & dîna ensuite en public.

VIII. Sur l'avis qu'on a reçu par un Officier dépêché à *Moscow* par le Gouverneur de *Derbent* , qu'il y étoit arrivé une Caravane venant d'*Ispahan* avec de riches étoffes , des bijoux , & autres marchandises précieuses , pour le compte de ceux qui ont pris part à la nouvelle Compagnie établie pour

trafiquer dans la Perse ; on a envoyé ordre à *Derbent* d'y retenir ces Effets , jusqu'à ce que la *Wolga* soit entièrement dégagée des glaces : On fait monter ce premier transport à 150. mille roubles ; & l'on attend encore de ce Pays-là à *Derbent* une seconde Caravane , qui ne fera , dit on , pas moins considérable , & qui doit y arriver dans le courant du mois de Juin prochain. Le même Officier a rapporté aussi qu'il avoit rencontré entre *Astracan* & *Derbent* le Baron de Schaffiroff , continuant avec toute la diligence possible son voyage vers la Perse , où il va en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de la Czarine auprès du nouveau Sophi.

IX. *Petersbourg*. Sur les ordres qui avoient été expédiés à tous les Colonels des Troupes Russiennes de continuer leurs nouvelles levées ; il en est arrivé ici plusieurs , avec quelques autres hauts Officiers venans de la *Livonie* , pour faire au Comte de Munich , Gouverneur de cette Ville , un rapport du véritable état de leurs Regimens ; suivant lequel on trouve qu'ils sont plus que complets : Il est arrivé pareillement ici un grand nombre de traîneaux chargés de cuivre & de fer , tirés des mines qui sont aux environs de la *Neva*. Le College de l'Amirauté a reçu depuis peu des Lettres du Contr'Amiral *Wiltter* , commandant la Flotille Russe , qui est sur la Mer *Casspienne* , portans entr'autres choses , que depuis la mort du Czar Pierre I. cette Flotte a été augmentée de 6. Fregates , outre plusieurs autres Bâtimens ; qu'elle consiste actuellement en 8. grands Bâtimens armés , 22. Fregates , 4. grosses Prames , un grand nombre de Chaloupes , pour le transport des vivres ; & que le nombre de Matelots de cette Armée Navale montoit à 12000. hommes ; ce qui étoit suffisant pour mettre à couvert de toute insulte les Ports de *Derbent* & de

Backu.

Backu. Les Troupes que la *Russie* a pareillement sur pied le long du *Pruth* & du *Dniester*, la mettent aussi dans une espece de tranquillité contre les grands préparatifs de guerre, auxquels on travaille en diligence dans toute l'étenduë de l'Empire *Otoman*.

A R T I C L E V I I.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 12. Janvier, premier jour de l'an (selon le vieux stile) le Roi, la Reine & toute la Famille Royale reçurent les complimens là-dessus des Ministres d'Etat & étrangers, & de tout ce qu'il y a d'autres personnes de distinction en cette Ville : On chanta ensuite une Ode de la composition du Sieur Colley Cibber, Poëte couronné, qui fut mise en musique par le Sieur Jean Cales, Maître de la Musique du Roi. S. M. fit alors donner les Etrences ordinaires à 40. Ecoliers de l'Ecole des Mathématiques de l'Hôpital de *Christ* fondé par le Roi Charles II., ces enfans ayant été presentés au Roi par le Président & les Gouverneurs de cet Hôpital.

II. Le Roi a signé un ordre pour autoriser Mr. Robert Johnson Gouverneur de la *Caroline Méridionale*, de faire passer le Grand Sceau à des Lettres Patentes, qui constituent Mrs. Robert Wright Chef de Justice, & Jacques Abetromby Maître en Chancellerie ; & Mr. George Burrington, Gouverneur de la *Caroline Septentrionale* a reçu un ordre signé
de

de ce Monarque , qui lui donne aussi pouvoir de qualifier Mr. Guillaume Smith dans la Charge de Chef de Justice ; Mr. Nathanael Rice dans celle de Secrétaire & Clerc de la Couronne , & Mrs. Jean Mongomery & Daniel Germain : le premier en qualité de Procureur General , & l'autre de Prévôt Maréchal. Plusieurs Officiers qui avoient obtenu des congés d'absence pour quelque tems , sont partis d'ici pour aller rejoindre leurs Regimens à *Gibraltar* & à *Port Mahon* ; & l'on a encore embarqué ces jours passés 200. hommes destinés à renforcer la Garnison de ces deux Places.

III. Il s'est tenu depuis peu au Palais *St. James* un grand Conseil , dans lequel on ordonna une Proclamation , pour élire un Pair Ecossois , qui ait séance au Parlement de la Grande-Bretagne , en la place du feu Comte de Deloraine , dont nous annoncerons la mort à la fin du present Journal. Le Roi fit en même tems la promotion suivante : Le Comte de Wilmington fut déclaré Président du Conseil , en la place du feu Lord Trevor ; Mr. Abraham Stanyan , ci devant Ambassadeur de S. M. à la Porte Ottomane , & Mr. Edward Jackson , ci devant son Résident à la Cour de Suede , furent aussi nommés Commissaires , pour exercer la Charge de Garde du Sceau Privé , vacante par l'avancement du Comte de Wilmington ; le Chevalier Baronnet Rich , Gentilhomme de la Chambre du Lit du Roi , & Membre du Parlement pour *St. Yves* en Cornouaille , fut pareillement pourvû du Regiment de Cavalerie Irlandois , vacant par la mort du Comte de Deloraine , & son Regiment de Dragons fut conféré au Colonel Charles Cathcart , qui est aussi Gentilhomme de la Chambre du Lit du Roi de Sa Majesté. Le Docteur Sydell , Doyen de *Cantorberi* a été pourvû de l'Evêché de *Saint David* , vacant par

la

la translation du Decteur Smalbrocke , à celui de *Litchfield & Coventry.*

IV. Les Membres des deux Chambres du Parlement arrivoient journellement en cette Ville, dans le courant de Janvier pour assister à l'ouverture de l'Assemblée de cet illustre Corps, qui se fit le premier du mois suivant. Comme toute l'Europe étoit attentive aux Harangues que S. M. devoit y prononcer , nous nous ferons un devoir de les rapporter ici avec les réponses qui y furent faites ; mais voyons auparavant ce qui s'est passé jusqu'à ce tems-là. Le 17. jour de la Fête des Rois (*V. St.*) le Roy revêtu du grand Collier de l'Ordre de la Jarretiere, & accompagné de la Reine, du Prince de Galles & des trois Princeesses aînées, de même que des Chevaliers de la Jarretiere , du Chardon & des Bains, tint Chapelle publique au Palais de *St. James* ; après le service divin, où l'Evêque de Londres officia , comme Doyen de la Chapelle, le Roy fit sur l'Autel l'offrande ordinaire consistant en trois bourses remplies l'une d'or, l'autre d'encens, & la troisième de myrthe ; & ce fut le Duc de Manchester qui porta en cette occasion l'épée de l'État devant le Roy. On apprend de *Lisbonne* qu'une mine de diamans fort abondante a été découverte au *Brezil* ; que les diamans qu'on en avoit déjà tirés étoient d'une aussi belle eau que ceux des Indes Orientales ; ce qui faisoit croire que le prix de ces derniers pourroit bien être baissé dans la suite : On est aussi informé que le Vice-Amiral Cavendish est revenu sur les Côtes de ce Royaume avec l'Escadre qu'il commandoit dans la *Méditerranée* ; & il s'est répandu un bruit que l'Amiral Wager se rendra dans ces Mers au Printems prochain avec plusieurs Vaisseaux de guerre Anglois & Hollandois.

V. A l'issuë d'un grand Conseil qui se tint le 25. au Palais *St. James*, on dépêcha un Exprés à la Cour de *Vienne*, & un autre à celle d'*Espagne*; & il s'est d'abord répandu un bruit qu'il y avoit sur le tapis une nouvelle négociation pour introduire en *Italie* les 6000. Espagnols dont on est convenu par le *Traité de Seville*; pour assurer en même-tems les Places de la Barriere dans les *Pays-Bas*; & pour empêcher que la guerre ne s'allume en *Allemagne*, au cas que l'accommodement entre l'Empereur & le Roy d'*Espagne*, auquel on travaille actuellement, ne puisse pas se faire: cependant depuis un certain tems on s'aperçoit que les choses ont plus de penchant vers la paix qu'elles n'avoient auparavant; ce qui donne de grandes esperances aux Peuples, que les differends entre les Puissances pourront enfin s'ajuster à l'amiable. Le Chevalier Robert Raymond, Lord Chef de Justice de la Cour du Banc du Roy, a été créé par le Roy Pair de la Grande-Bretagne; ses patentes ont même déjà passé les Sceaux, & ce nouveau Pair a eu depuis l'honneur de remercier Sa Majesté & de lui baiser les mains.

VI. On a reçu ici la nouvelle qu'une des six Chaloupes que la Compagnie du *Sud* tenoit actuellement à la *Jamaïque*, avoit fait naufrage sur la Côte de *Vera-Cruz*; que cette Chaloupe nommée *l'Assiento* avoit sur son bord 150. tonneaux, dont aucun n'a pû être rechapé. D'autres avis venus de la *Jamaïque*, portent qu'au commencement de Septembre de l'année dernière un Vaisseau Espagnol nommé le *Genovesa*, & monté de cinquante pieces de Canon, périt malheureusement sur un banc de sable à la pointe de *Pedro*, avec toute sa cargaison consistant en trois millions de pieces de huit, outre une Couronne d'or artistement ouv

vrée

vrée en Amerique, dont on faisoit present à la Reine d'Espagne; & qu'on n'avoit sauvé que 150. mille livres sterlings; Que les Espagnols avoient préparé une flotte de Radeaux qui pouvoit contenir environ 150. personnes, sur laquelle s'étoient mis Don Aldorette, ci devant Président de *Panama*, & quelques autres passagers qui avoient auprès d'eux pour la valeur de cent mille pieces de huit en especes d'or & en joyaux, dans le dessein de se rendre à *Pedro*, en cas que le Vaisseau vint à être mis en pieces par la violence des vagues; mais que la veille du naufrage ces Radeaux en furent détachés, & poussés si avant dans la mer, qu'on ne sçavoit pas encore ce qu'ils étoient devenus; Que le Colonel Hunter, Gouverneur de la *Jamaïque*, ayant depuis été informé que quelques Habitans de cette Isle étoient allés avec leurs Chaloupes à l'endroit où ledit Vaisseau étoit péri, & y avoient pêché beaucoup d'argent qu'ils s'étoient approprié, avoit fait publier une proclamation pour découvrir ces effets, & pour défendre d'en rien transporter ailleurs, sans un ordre exprés.

VII. L'ouverture du Parlement s'étant faite le 1. Fevrier, comme nous l'avons déjà dit, le Roi se rendit sur les deux heures de l'après-midi à la Chambre des Seigneurs, où s'étant placé sur son Trône revêtu de ses habit Royaux, S. M. y manda les Communes, & fit aux deux Chambres la Harangue dont voici la traduction.

MYLORDS ET MESSIEURS.

IL ne peut vous rester aucun doute, que les mesures prises ci devant, & la conclusion du Traité de Seville, n'ayent prevenu & deconcerté les suites dangereuses qu'on avoit si juste sujet de craindre du
Traité

Traité de Vienne; Et nous ne voyons pas seulement rompue cette Union qui avoit alarmé toute l'Europe, mais aussi les Alliés du Traité de Hanover fortifiés, par l'accession du Pouvoir de la Couronne d'Espagne.

Cette situation d'Affaires nous donnoit une attente raisonnable d'une Pacification generale, & de justes esperances d'un acquiescement aux conditions du Traité de Seville, sans être obligé d'en venir à des extremités; Et l'on n'a negligé aucun moyen conforme aux Engagemens où je suis entré avec mes Alliés, pour obtenir une si heureuse fin; Mais cet événement si desirable ayant été differé jusqu'à present, le Traité de Seville oblige indispensablement toutes les Parties Contractantes, de se disposer à le mettre à exécution; Et Nous devons être prêts à le faire autant que cela Nous regarde, & continuant toujours les mesures convenables pour convaincre nos Alliés, que nous remplirons fidelement nos Engagemens, & qu'autant qu'il dependra de Nous, nous leur procurerons la satisfaction qui leur est due, soit par les moyens les plus faciles, soit par ceux qu'on trouvera absolument necessaires.

Le tems de Crise où Nous Nous trouvons presentement, semble devoir meriter notre attention d'une maniere particuliere. Et il est inutile de vous dire, avec combien d'impatience on attend par tout les Resolutions de ce Parlement.

Je suis incapable de vouloir influer sur vos procedures par des craintes & des appréhensions mal fondées. Je suis aussi incapable de vous amuser par des esperances vaines; mais comme les transactions qui sont sur le tapis dans les diverses Cours de l'Europe, sont sur le point d'être terminées, vos premieres résolutions pourront beaucoup contribuer au grand événement de la Paix ou de la Guerre. La continua-

Vion du zele & de la vigueur que vous avez fait paroître jusqu'ici pour me soutenir, & pour m'aider à remplir mes engagements, doit être dans ce tems ci d'un grand poids & de la dernière Importance, tant par raport à mes Alliés qui ne pourront alors croire que leurs interêts & la cause commune sont négligées avant que les conditions de leurs Traités soient accomplies, que par raport à ceux qui peuvent être disposés à prévenir par un accommodement, avant que la saison d'agir vienne, ces consequences fatales d'une rupture generale, qu'ils auront peu sujet d'appréhender, s'ils ne trouvent les Alliés de Seville prêts à se faire justice eux-mêmes.

Les plans des opérations pour l'exécution du Traitè Seville par la force des armes, en cas que Nous soyons réduits à cette necessité, est à present en déliberation; & jusqu'à ce qu'on ait entierement ajusté & concerté les propositions des Forces confederées, & les dispositions convenables pour les employer, il ne sera pas aisé de déterminer de combien les dépenses necessaires pour le service de l'année courante, pourront excéder les fonds établis pour le service de l'année dernière.

Cependant je suis persuadé, que vous apporterez toute la diligence possible, à depêcher les Affaires publiques; Et s'il est necessaire, je ne manqueray pas, de demander de nouveau les avis & l'assistance de Nôtre Parlement, suivant les circonstances des Affaires publiques, & aussitôt qu'une occasion convenable le requerra.

MESSIEURS de la Chambre des Communes.

J'ay donné ordre, de preparer & remettre devant vous, les Estimations necessaires; Et je ne doute pas, que les égards affectionnés que vous avez
 tou-

toujours fait paroître pour moi & pour mon honneur, & votre attachement aux véritables Intérêts de votre Patrie, ne vous portent à m'accorder les Subsides nécessaires, & à me mettre en état de satisfaire à mes Engagemens avec mes Alliés, avec cette joye & cette affection, qui conviennent à une Chambre des Communes de la Grande Bretagne, si delicate & jalouse de l'honneur de la Couronne, & si attentive & intéressée à la Gloire & la prospérité du Royaume.

MYLORDS & MESSIEURS,

LE tems s'approche qui n'admettra aucuns plus longs delays, si on ne peut établir la tranquillité de l'Europe, sans éfusion de Sang & sans depenser l'Argent public; Cette situation sera certainement la plus heureuse & la plus désiderable; Mais si on ne peut obtenir cette felicité, l'honneur, la justice & la foi sacrée due aux Traités solemnels, exigent de nous que nous fassions nos efforts pour procurer par la force ce qu'on ne pourroit obtenir à des conditions justes & raisonnables.

Après ce discours le Roi étant retourné au Palais St. James, les deux Chambres resolurent de presenter à S. M. une Adresse de remerciement, qui fut couchée en ces termes, & présentée le lendemain à ce Monarque par les Seigneurs en Corps.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN,

NOUS les très-humbles & très-fideles Sujets de V. M. les Seigneurs Spirituels & Temporels assemblés en Parlement, demandons la permission de remercier très-humblement V. M. de sa très-gracieuse

Harar-

Harangue émanée du Trône.

Les diverses suites fatales du Traité de Vienne , lequel interessoit toute l'Europe , mais particulièrement cette Nation , ne pouvoient être prevenuës que par la dissolution de cette dangereuse Union ; Et c'est ce que les mesures prises ci-devant & la conclusion du Traité de Seville ont heureusement accompli , en unissant une des plus grandes Puissances Contractantes du Traité de Vienne , aux Alliés du Traité de Hannover.

Votre Majesté ayant ainsi posé un Fondement affermé de la tranquillité publique , si on eut aquiescé aux Conditions du Traité de Seville , & ayant en conformité de vos Engagemens avec vos Alliés , fait tous vos efforts , pour parvenir à cette heureuse fin , il est entierement de notre devoir , de perseverer dans ce zele envers Votre Majesté , l'honneur & la foi publique de la Nation , afin que toutes les Parties de ce Traité qui sont dans des obligations mutuelles & indispensables de l'exécuter , puissent voir qu'on n'a rien négligé de la part de la Grande-Bretagne ; C'est pourquoi nous demandons humblement la permission d'asseurer Vôtre Majesté , que le même zele & la même vigueur , qui ont jusqu'à present paru dans cette Chambre , pour soutenir Votre Majesté dans ses Engagemens , continueront d'être si manifestes dans toutes nos Procédures aux Parties Contendantes hors du Royaume , qu'il leur restera aussi peu de doute , que Votre Majesté ne soit entierement mise en état , de procurer une juste satisfaction à vos Alliés , s'il étoit nécessaire de le faire par la force des Armes ; qu'il y en a de l'inclination reconnue de Votre Majesté , par la tendresse pour son Peuple , & l'intérêt qu'Elle prend à la Paix de l'Europe , à prevenir par un juste Accommodement , les mauvaises suites d'une Rupture Generale.

Nous dépêcherons en attendant avec toute la diligence possible les Affaires publiques ; Et lorsqu'il plaira à Votre Majesté de demander de nouveau notre aide & notre assistance, cette Chambre prendra des résolutions convenables à de très humbles & très fideles Sujets, qui ont de la repugnance à repandre le Sang, & à depenser l'Argent public, mais qui sont inébranlablement fermes à maintenir l'honneur de la Nation, & la Foi sacrée aûe aux Traités publics ; ayant toujours dans l'esprit que nous devons la jouissance de notre heureuse constitution à l'établissement de la Couronne dans la Famille Royale de Votre Majesté, & contribuant de tout notre pouvoir à ce que Votre Majesté puisse la porter aisément & avec honneur, sans être troublée par des ennemis au dedans & au dehors du Royaume.

REPONSE DU ROI.

JE vous remercie de cette respectueuse & fidele Adresse. En me mettant en état de remplir mes Engagemens avec mes Alliés contre tout événement, cela assurera efficacement, & continuera à mon peuple les avantages stipulés en sa faveur, & pourra aussi contribuer beaucoup à obtenir une pacification generale.

Le Comité établi pour coucher par écrit l'Adresse de remerciement des Communes, leur en ayant fait le rapport, elle fut unanimement aprouvée, & le 3. cette Chambre alla en corps la presenter à S. M. : la voici.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN ;

Nous les très-humbles & très-fideles Sujets de Votre Majesté, les Communes de la Grande-Bretagne

des Princes &c. Mars 1731. 213

Bretagne, assemblées en Parlement, demandons la permission d'assurer Votre Majesté, de nos très sincères Remerciemens, pour sa très-gracieuse Harangue émanée du Trône.

Nous ne pouvons qu'avec gratitude reconnoître la bonté de Votre Majesté, en faisant tous ses efforts, pour que les conditions du Traité de Seville soient remplies & executées de la maniere la plus capable d'assurer une Paix convenable & la plus conforme à vos Engagemens avec vos Alliés; Et en reconnaissance du bonheur, dont nous jouissons, Nous croyons qu'il est de notre devoir d'assurer Votre Majesté, de l'entiere confiance que nous avons dans le soin & la part qu'Elle prend à l'honneur & à l'interêt de son Peuple; & que nous nous reposans entierement sur sa Sagesse & sa Justice, en faisant tout ce qui dependra d'Elle, pour procurer la satisfaction qui est due à ses Alliés, par les moyens qui seront les plus desirables, ou s'il arrive qu'ils ne soient pas efficaces, par ceux qui seront absolument necessaires.

Nous sommes fermement resolu, de continuer à soutenir Votre Majesté & ses Engagemens, avec tout le zele & la vigueur possible, étant persuadés que c'est la moindre chose où notre devoir nous engage, lorsque Nous considerons que ces Engagemens sont l'effet de votre vigilance pour le bien de vos Sujets.

Nous assurons Votre Majesté, que Nous apporterons toute la diligence possible à depêcher les Affaires publiques, à mesure qu'Elles seront remises devant Nous, afin que de la même maniere que votre Peuple ressent le bonheur dont il jouit sur votre Regne, Votre Majesté puisse pareillement en sentir l'aise; Et par la consideration respectueuse que Nous devons avoir pour votre honneur & votre Dignité, & la part legitime que Nous devons prendre au veri-

table Interêt de notre Patrie, que Nous considerons toujours comme des obligations indispensables & inseparables, Nous avons la plus grande satisfaction d'asseurer Votre Majesté, que Nous accorderons avec toute la joye possible les Subsides qui seront necessaires pour le service de l'année courante, & metrons reellement Votre Majesté en état, de remplir ses Engagemens avec ses Alliés.

Votre Majesté fait éclater sa bonté envers son Peuple, en evitant de lui imposer aucun Fardeau non necessaire ; Et c'est la moindre Reconnoissance, que Nous en puissions avoir, que d'asseurer Votre Majesté, qu'en cas que les Circonstances des Affaires publiques Vous engagent à Nous demander dans la suite l'avis & l'assistance de vos fideles Communes, Nous nous aquiterons en toute occasion de notre devoir envers Votre Majesté & ceux que Nous representons, avec la joye & l'affection qui conviennent à une Chambre des Communes de la Grande-Bretagne, qui est sensible & jalouse de l'honneur de la Couronne, soigneuse & interessée pour la gloire & la prosperité du Royaume.

REPONSE DU ROI.

MESSIEURS,

JE vous remercie de cette respectueuse & fidele Adresse. Le zele que vous me témoignez, & les assurances que vous me donnez de me mettre en état de faire bon mes Engagemens avec mes Alliés, auront, j'en suis persuadé, un bon effet dans cette Conjoncture de Crise & d'importance.

Le 6. les Communes aprouverent unanimement une résolution prise la veille en grand Comité d'accorder un Subside au Roi, & ordonnerent en mê-

me-tems qu'on remit devant eux les divers états & comptes pour le service de l'année courante. Le Vice Amiral Cavendish est revenu de la Méditerranée à *Spithead* avec son Escadre, & s'étant rendu depuis en cette Ville, il a eu l'honneur de saluer S. M. qui l'a reçu d'une manière fort gracieuse. Les dernières Lettres qu'on a reçu ici de la *Jamaïque*, portent, que 300. Matelots du Vaisseau le *Genovesa*, qui fut coulé à fond à la pointe de *Pedro*, ayant eu le bonheur de se sauver, ont été renvoyés à *Vera Cruz*, à bord d'une Chaloupe Angloise.

VIII. *Hollande*. Les Ministres étrangers conferent fort souvent avec le Président de l'Assemblée de L. H. P. les Etats Generaux, sur les affaires de leurs négociations. Le Brigadier General Sutton, après avoir exécuté des commissions particulieres en diverses Cours d'Allemagne, est arrivé à *La Haye* & il a été depuis en conference avec divers Seigneurs de la Régence: le Comte de *Chesterfield*, le traita le 28. Janvier très-splendidement à dîner, & ce Ministre n'attend qu'un vent favorable pour retourner à *Londres*, faire au Roi son Maître le rapport de ses Commissions. L'Amiral *Perez*, Envoyé Extraordinaire de *Maroc*, continuë aussi ses conférences avec les Seigneurs Députés de L. H. P., & l'on ne parle pas encore du départ de ce Ministre pour retourner dans son Pays. Tout est d'ailleurs fort tranquille dans cet Etat; les Troupes y observent une discipline fort exacte, & le Commerce y fleurit tous les jours de plus en plus. Mr. *Balthazar Collard* a été choisi par L. H. P. Conseiller de la Ville de *Maëstricht*, en la place de feu Mr. *Lambert de Slipe*; & Mr. *Pierre Burman*, Docteur en Droit, Professeur en Histoire, &c a été élu & installé avec les ceremonies ordinaires, Recteur Magnifique de l'Université de *Leide*.

IX. *Pays, Bas. Bruxelles.* Les Receveurs & Contrôleurs des Droits d'Entrée & Sortie de la Province de *Namur* ont représenté par écrit au Conseil des Finances, qu'il se faisoit un transport extraordinaire de grains hors de ces quartiers là ; ce qui joint à l'appréhension où l'on étoit d'une recolte chetive qui pourroit être caulée par les vers & les souris qui rongeoient la campagne des environs, on avoit tout lieu de craindre que cette sorte de consommation ne vint à encherir, dans peu ; mais on n'est pas encore informé, qu'on ait pris jusqu'ici aucune résolution pour empêcher ce transport. Le 21. Janvier il se tint à la Cour un Conseil de Régence en présence de la Ser. Archiduchesse Gouvernante sur une nouvelle Admodiation qu'on s'est proposé de faire des droits d'Entrée & de Sortie : le Magistrat de *Bruxelles* s'assembla aussi le jour suivant pour donner à ferme les revenus de cette Ville ; mais comme l'offre qui leur fut fait pour chaque année ne passa pas 575000. florins , ce qui est 40000. florins moins que les précédens Admodiateurs en ont donné, on jugea à propos de leur en laisser l'administration.

X. Les Commissaires de l'Evêque & Prince de Liège sont arrivés ici , chargés , dit-on , de traiter directement avec la Régence, de l'accommodement des differends qui regnent entre les deux Etats : sur ce qu'on n'a fait encore aucun progrès à cette affaire dans les conférences qui se sont tenuës là-dessus à *Louvain* entre les Commissaires de part & d'autre. On a envoyé à la Cour de *Vienne*, un Acte de la Ser. Archiduchesse pour y être aprouvé & ratifié par l'Empereur : Cet Acte autorise les Etats de Brabant de négocier six millions de florins argent de Banque, pour le remboursement du capital hipotequé sur differens Bureaux situés le long de l'*Escant*. Le 23. il arriva un bon nombre de recrues venans d'Alle-
magne ;

magne, pour les Regimens de Kônigleck & du Grand Maître de l'Ordre Teutonique; on dit que cette troupe ayant couché la nuit précédente à *Louvain*, 20. d'entr'eux mirent le feu à l'endroit où ils logeoient, & profiterent de la confusion causée par cet incendie, pour deserter avec les montures qu'on leur avoit déjà donné.

XI. La nuit du 3. au 4. Fevrier le feu prit avec tant de vehemence au Palais, qu'en moins de 12. heures il fut réduit en cendres avec la Chapelle Royale, & presque tous les meubles des Apartemens de ce superbe Edifice. La relation de ce terrible embrasement rapportée dans les nouvelles publiques, étant conforme au détail que nous en font diverses Lettres particulieres; nous la donnons ici de même.

Relation de l'Incendie du Palais Royal à Bruxelles, arrivé la nuit du 3. au 4. Fevrier.

Cet incendie a été l'un des plus grands malheurs de cette espece qui fut jamais arrivé en cette Ville: Comme presque tous les Habitans étoient au lit, lorsque ce triste embrasement commença, on ne fut pas assez tôt prêt pour accourir au secours; desorte qu'il fut impossible d'éteindre les flammes, qui ayant gagné tous les Apartemens de ce grand & magnifique Palais, le réduisirent en cendres en douze heures de tems; avec la Chapelle Royale qui étoit d'une grande beauté, toutes les archives du Conseil Privé, du Conseil des Finances, & de la Chambre des Comptes, de même qu'une grande quantité de meubles précieux; mais les archives du Conseil d'Etat, furent jettées par les fenêtres de l'Apartement où ils étoient, & par consequent sauvées. Un des Valets de Chambre de l'Archiduchesse Gouvernante eut aussi l'adresse & le

bonheur de sauver quelques coffres & cassettes remplis d'argenterie, de bijoux, & autres effets précieux, qu'il fit transporter dans la Prévôté de l'Eglise de la Chapelle, où l'on a aussi envoyé quelque vaisselle d'argent qui a été recouverte depuis cet incendie.

L'Archiduchesse Gouvernante, accompagnée de la Comtesse de Visconti, se retira à l'Hôtel du Prince de Rubempré, son Grand Ecuyer, & quoiqu'à la vûe de ce terrible spectacle, cette Princesse parut avoir l'esprit fort présent avec beaucoup de fermeté, à peine eut-elle le tems de mettre une Robe de chambre & des pantoufles à ses pieds, & de se tirer ainsi de l'éminent danger où elle se trouvoit : Cependant l'impétuosité des flammes poussant beaucoup de charbons de feu sur le toit de l'Hôtel, où S. A. S. s'étoit retirée, Elle ne s'y crut pas en sûreté ; en sorte que le Comte de Visconti, son Grand Maître & premier Ministre, la conduisit à son Hôtel.

Les Dames du Palais ont perdu la plus grande partie, ou pour mieux dire, tout ce qu'elles avoient, ayant eu assez de peine à sauver leurs propres personnes. La femme d'un Domestique de la Cour, qui étoit enceinte, voulant se dérober à la fureur des flammes, se jeta du plus haut étage du côté du Parc, où on la trouva toute brisée. Le Marguillier de la Chapelle du Palais, qui s'étoit sauvé au haut de la Tour, fut assez heureux de se saisir d'une corde qu'on lui lança par le moyen d'une fleche ; & après avoir bien attaché cette corde, il se laissa glisser le long jusqu'en bas. On compte qu'il a péri dans cet incendie sept ou huit personnes dépendans de la Cour.

La jeune Comtesse d'Uhlefeld, eut le malheur d'avoir le visage & une partie de son corps brûlés,

& elle auroit été entièrement consumée, si un des Hallebardiers ne fût accouru à son secours, & ne l'eût tirée de son lit ; cependant soit par la douleur des blessures, soit par l'effroi dont elle avoit été saisie à ce triste accident, cette jeune Dame mourut le 5. sur les cinq heures du matin : elle étoit Dame de la Clef d'or de l'Archiduchesse Gouvernante ; & quoiqu'elle n'eut encore atteint que l'âge de quinze ans, c'étoit un prodige en esprit & autres belles qualités ; aussi est-elle universellement regrettée. La Comtesse sa mere est dans une telle affliction de sa perte, qu'elle en est tombée malade : Le corps de la Comtesse d'Uhlefeld fut inhumé le lendemain dans l'Eglise des Jesuites ; 4. Trabans le porterent jusqu'au Portail de l'Eglise d'où il fut transféré, par 4. Gentilshommes de la Chambre de l'Archiduchesse dans ladite Eglise ; & 4. autres portoient les coins du drap mortuaire ; le Prince de Nassau-Siegen, de la branche Catholique Romaine ; marchoit à la tête du Convoi, auquel les Dames de la Cour, & autres du premier rang assistent, toutes habillées de noir & avec des bougies allumées dans la main, de même que les Seigneurs de la Cour, qui étoient aussi en grand deuil.

On a dépêché un Exprés à *Vienne*, pour y porter la nouvelle de ce funeste accident ; & le Prince Chrétien de la Tour & Tassix, après une conférence qu'il eut avec le Comte de Visconti, en a dépêché un autre à *Francofort*, pour en faire aussi part au Prince son pere, & lui communiquer en même tems, que la Ser. Archiduchesse avoit choisi son Hôtel pour y faire sa résidence, jusqu'à ce qu'on ait reçu la résolution de l'Empereur en cette occasion. Comme cet Hôtel est situé près de celui de *Westerloo*, on croit qu'il se fera une communication entre les deux, & que la plus grande par-

tie de la Cour pourroit bien y aller loger ; cependant la Ser. Archiduch. fait actuellement sa résidence dans l'Flôtel d'Orange. S. A. S. avoit fait faire tous les préparatifs pour un grand Bal, qu'elle devoit donner à la Noblesse le Dimanche 4. du courant ; & elle s'étoit fait faire entr'autres un habit enrichi de diamans de la valeur d'un million de florins, pour paroître avec plus d'éclat ce jour-là ; mais dans la confusion de l'incendie, cet habit a disparu, sans que l'on en ait rien pû découvrir depuis.

On doit abattre toutes les cheminées & les murailles du Palais, qui ne sont pas encore tombées, & qui menacent ruine, afin de pouvoir chercher sans danger parmi les ruines, où l'on se flatte de retrouver quantité de joyaux & autres effets précieux. On assure qu'on a vû au de-là de *Mons* & de *Namur*, les flammes de l'incendie.

Ce Palais Royal étoit construit sur l'un des endroits les plus élevés de la Ville de *Bruxelles* : Jean III. Duc de Brabant en a posé les fondemens : Philippe le Débonnaire en fit considérablement augmenter & embellir les Apartemens en 1452. ; & ce fut alors qu'on perfectionna la grande Salle. L'Empereur Charles Quint fit de nouveau agrandir & embellir ce Palais ; il fit achever la Chapelle Royale que Philippe le Bel avoit fait commencer : Cette Chapelle fut consacrée à Dieu en 1552., en memoire de St. Philippe & de St. Jean-Baptiste. L'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle avoient aussi fait faire divers changemens avantageux à ce Palais, & l'avoient mis dans l'état où on l'a vû avant cet embrasement. La pette qu'on fait monter à 16. ou 18. millions, intéressé pour la plus grande partie tout le Pays ; mais on paroît en general le plus sensible à la pette des Archives, dont on a parlé e-

des

des Princes &c. Mars 1731. 221
dessus , parce qu'il est aisé de prévoir qu'il en pourra
résulter de grands inconveniens à l'avenir.

A R T I C L E V I I I .

*Qui contient les Naissances , Mariages &
Morts des Princes & autres Personnes illu-
stres depuis le mois dernier.*

I. **N** *Aissances.* La Princesse de Palestrine est
accouchée d'une fille à Rome ; & la Mar-
quise de Cayeux est accouchée heureusement d'un
fils à Paris.

Le 17. la Duchesse Epouse du Duc Ferdinand
Albrecht de Brunswich-Beveren , accoucha heu-
reusement d'un Prince , au grand contentement de cette
illustre & ancienne Famille.

L'Epouse du Prince Lubomirski , Polonois , &
Staroste de Spiski , a mis un fils au monde dans
cette Ville.

II. *Mariages.* Dom François Emanuel de Marc-
Sarmiento , Gentilhomme de la Garde-Robe de l'In-
fant Dom Antoine de Portugal , a épousé à Lis-
bonne , en presence de toute la Famille Royale ,
Dona Marie Löwisch , Dame d'honneur de la
Reine,

Le 22. le Mariage de Mr. de Chabanois avec
Mademoiselle Croissy , fut béni dans l'Eglise de St.
Paul de Paris , en presence d'un grand nombre de
Seigneurs & de Dames.

III. Le 13. Decembre Dom Bernard Ximenez de
Careante , Evêque de Barcelonne , mourut dans cette
Ville au grand regret de tous les Diocésains.

La Marquise Veuve du Marquis de Canillac est
morte à Paris.

Le Comte de Delorraine , Vicomte de l'*Hermitage* , Gentilhomme de la Chambre du Lit du Roi , &c. & l'un des 16. Pairs d'Ecosse qui ont séance au Parlement de la Grande Bretagne , mourut le 4. Janvier à sa Terre de *Leadwell* , située dans le Comté d'*Oxford* : Ce Seigneur étoit le plus jeune fils du Duc de Monmouth , qui fut décapité sous le Regne du Roi Jacques II. : Le Vicomte de l'*Hermitage* son fils , qui n'a pas encore atteint l'âge de majorité , lui succede dans tous ses Biens & Titres.

Vers le commentement du même mois la mort enleva à *Ratisbonne* le Comte de *Windischgratz* , Commandant d'*Esseck* , & son corps fut inhumé le 4. avec beaucoup de pompe.

La nuit du 3. au 4. Mr. Jérôme Canal , Procureur de St. Marc , mourut à *Venise* , âgé de 71. ans.

Mr. de Pelissane , ci-devant Lieutenant de Roi de la Ville de *Metz* , est mort subitement à *Paris* dans un âge fort avancé : Le Roi profite par cette mort d'une pension de 6000. livres , & l'on assure que ce défunt laisse plus de 200. mille livres à deux de ses neveux.

Le 5. Mr. de Figeac , Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Louis , & Aide-Major de *St. Venant* , mourut dans ce lieu-là dans la 113. année de son âge.

La Marquise de Roure , fille du feu Duc de la Force , & ci-devant Dame d'honneur de la défunte Dauphine , est morte depuis peu à *Montpellier*.

Mr. Guedenus , Résident de l'Electeur de Mayence à la Cour de Vienne , est aussi mort en cette Ville.

Le 15. mourut à *Rotterdam* Mr. Arnold van Zuylen de Nyevel , Conseiller & ancien Bourguemaitre de *Rotterdam* , Ruard , Baillif , & premier
Dikgrave

Dikgrave du Territoire de *Purten*, Baillif & Dikgrave de *Schiedam*, & Maître des Forêts de Hollande & de Westfrise.

Le Prince de Galliczin, Generalissime des Troupes de l'Imperatrice de Russie en Perse, est mort à *Moscow* au grand regret de la Cour, & generalement de tous ceux qui connoissoient son rare merite & sa grande capacité: c'est à ce General que la Russie est en partie redevable des conquêtes qu'elle a faites sur les Suédois sous le Regne du Czar Pierre I.

Le Comte de Rabutin, General des Armées de l'Empereur, & Commandant de *Carelstatt* en Croatie est mort depuis quelque tems.

Le Comte de Bisly, frere du Cardinal de ce nom, est mort à *Paris*; Mr. de Belville, Gouverneur de *Bellegarde* dans le *Roussillon*, a payé le même tribut à la nature dans son Gouvernement; & M. de Philippeaux Evêque de *Lodeve*, a patcillement fini ses jours dans cette Ville.

Le 20. la mort enleva à *Parme* le Duc Antoine Farnese de ce nom.

La jeune Comtesse d'Uhlefeld, fille du Comte de Visconti, Grand-Maître de la Maison de S. A. S. l'Archiduchesse Gouvernante des Pays Bas Autrichiens, est morte à *Bruxelles*, peu après l'incendie arrivé au Palais Royal de cette Ville. (Voyez la Relation de cet embrasement.

Mr. Matmol Grand-Maître des Eaux & Forêts du *Brabant*, est aussi mort dans la même Ville.

T A B L E
DES ARTICLES
Du mois d'Août 1730.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	151
ARTICLE II. <i>Espagne.</i>	166
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	170
ARTICLE IV. <i>France.</i>	179
ARTICLE V. <i>Allemagne & Turquie.</i>	185
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	197
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	203
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	221



PRIVILEGIUM

Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ: Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wirtenbergæ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis: quòd cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster, Sacrique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui titulus: *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopægis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

los per sex annorum spatium ab hodierna die com-
putandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque
ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio
typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu re-
cudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos
apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam
citra voluntatem & absque prænominati ANDRÆ
CHEVALIER, ejulve hæredum, expresso & in scrip-
tis obtento consensu præsumat; si quis verò inter-
dictum hoc nostrum Cæsareum violare aut trans-
gredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi ex-
emplaribus peperam quippe reculis & adductis à
supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubi-
cumque sive propriâ authoritate, sive Magistratûs
auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna
insuper quinque Marcarum auri puri Fisco nostro
Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decerni-
mus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen
præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii
Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant,
ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arca-
nam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam
tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur.
Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sa-
crique Imperii & Regnorum ac Dominiorum no-
strorum hæreditariorum subditis & fidelibus di-
lectis cujuscumque statûs, gradûs ordinis aut dignita-
tis existant, tam Ecclesiasticis quàm secularibus,
præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus
& Justitiam administrantibus, ne quemquam Pri-
vilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi
pariantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ
plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: qua-
renus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint.
Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscrip-
tarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

earum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungaricæ & Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.

